

FONDS DE PLACEMENT GARANTI

Aperçus des fonds

CONTRAT HELIOS – SÉRIE 5

Renseignements financiers au **31 décembre 2022** (à moins d'indication contraire)

Les pages suivantes contiennent la description de chaque fonds offert en vertu du contrat Helios. L'aperçu du fonds vous donne une idée de ce dans quoi le fonds investit, de ses rendements et des frais qui peuvent s'appliquer.

Nous vous présentons des renseignements sur les rendements de nos fonds, y compris des tableaux, des diagrammes et des graphiques. Ces tableaux indiquent les principaux renseignements financiers relatifs à chacun de ces fonds et visent à vous aider à comprendre leur performance depuis leur établissement.

Les aperçus des fonds ne sont pas complets sans les rubriques « Et si je change d'idée ? » et « Renseignements supplémentaires » ci-dessous.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez annuler tout dépôt subséquent effectué au titre du contrat dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'au nouveau dépôt.

Vous devez aviser l'assureur de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre postale). Vous récupérerez votre dépôt ou un montant équivalent à sa valeur, si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne concerne que le dépôt en cause et comprend le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous reporter à votre document Contrat et notice explicative Helios. Vous pouvez aussi communiquer avec nous :

Desjardins Sécurité financière

Adresse postale :

1150, rue de Claire-Fontaine

Québec (Québec) G1R 5G4

Site Internet : desjardinsassurancevie.com

Courriel : fpgserviceclients@dsf.ca

Téléphone : 1 877 647-5435

Télécopieur : 1 888 926-2987

Table des matières

DSF FPG – Sécuritaire	3	DSF FPG – Répartition de l'actif canadien – CI (auparavant DSF FPG – Répartition de l'actif – Cambridge)	87
DSF FPG – Modéré	6	DSF FPG – Canadien équilibré – CI (auparavant DSF FPG – Canadien équilibré – CI Signature)	90
DSF FPG – Équilibré	9	DSF FPG – Croissance et revenu canadien – CI (auparavant DSF FPG – Revenu et Croissance – CI Signature)	93
DSF FPG – Croissance	12	DSF FPG – Équilibré mondial croissance – Desjardins	96
DSF FPG – Croissance maximale	15	DSF FPG – Croissance et revenu – NEI	99
DSF FPG – 100 % actions	18	DSF FPG – Croissance ER – NEI Sélect (auparavant DSF FPG – Croissance – NEI Sélect)	102
DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociétéTerre ..	21	DSF FPG – Croissance – Franklin Quotientiel	105
DSF FPG – Modéré – Desjardins SociétéTerre	24	DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins ..	108
DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociétéTerre	27	DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI	111
DSF FPG – Croissance – Desjardins SociétéTerre	30	DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins	114
DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins SociétéTerre	33	DSF FPG – Actions canadiennes – Jarislowsky Fraser	117
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociétéTerre	36	DSF FPG – Actions canadiennes – Fidelity Frontière Nord ^{MD}	120
DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé ..	39	DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett	123
DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé	42	DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI	126
DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé	45	DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett	129
DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé	48	DSF FPG – Actions américaines – MFS	132
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé	51	DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins	135
DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé ..	39	DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins ..	138
DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé	42	DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins	141
DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé	45	DSF FPG – Actions mondiales – MFS	144
DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé	48	DSF FPG – Actions mondiales croissance – Desjardins	147
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé	51	DSF FPG – Actions internationales – MFS	150
DSF FPG – Marché monétaire	54	DSF FPG – Actions internationales croissance – Desjardins	153
DSF FPG – Obligations canadiennes	57		
DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins	60		
DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotientiel	63		
DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotientiel	66		
DSF FPG – Canadien Équilibré – Fidelity	69		
DSF FPG – Revenu mensuel américain – Fidelity ..	72		
DSF FPG – Équilibré mondial – Desjardins SociétéTerre	75		
DSF FPG – Global Équilibré – Jarislowsky Fraser ..	78		
DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital	81		
DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotientiel	84		

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – SÉCURITAIRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 février 2014

Série 5 : 16 octobre 2015

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 9 329

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 5,06

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 1 844

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,52 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

17,83 %

Dépôt minimal :

500 \$

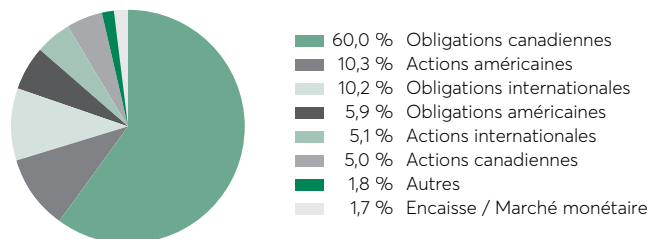
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des Fonds sous-jacents d'obligations (80 %) et d'actions (20 %).

Dix principaux placements	
Fonds DGIA Obligations canadiennes	50,1 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales géré	16,0 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	12,6 %
Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	8,6 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	3,3 %
Fonds d'actions canadiennes fondamental Beutel Goodman	2,6 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	2,6 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	1,9 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	1,8 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,5 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 9

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

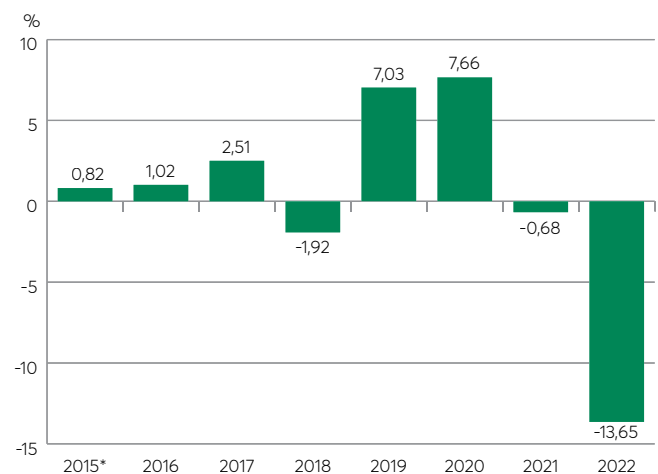
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 012 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 0,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 8 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 octobre 2015, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – SÉCURITAIRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la protection de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,0 % Moins de 5 ans 2,5 % Moins de 6 ans 2,0 % 6 ans ou plus 0,0 %	

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – SÉCURITAIRE

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,52 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,35 %	0,70 %	0,70 %	0,65 %
Garantie 100/100 r		0,35 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – MODÉRÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 février 2014

Série 5 : 16 octobre 2015

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 7 706

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 5,51

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 1 399

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,61 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

16,24 %

Dépôt minimal :

500 \$

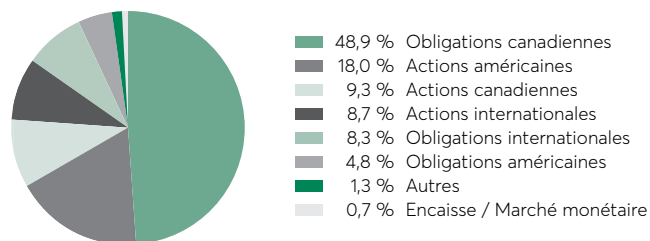
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des fonds d'obligations (65 %) et d'actions (35 %).

Dix principaux placements	
Fonds DGIA Obligations canadiennes	40,9 %
Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	15,0 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales géré	13,0 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	10,2 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	5,6 %
Fonds d'actions canadiennes fondamental Beutel Goodman	4,8 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	4,8 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	3,2 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	3,1 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-0,6 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 9

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

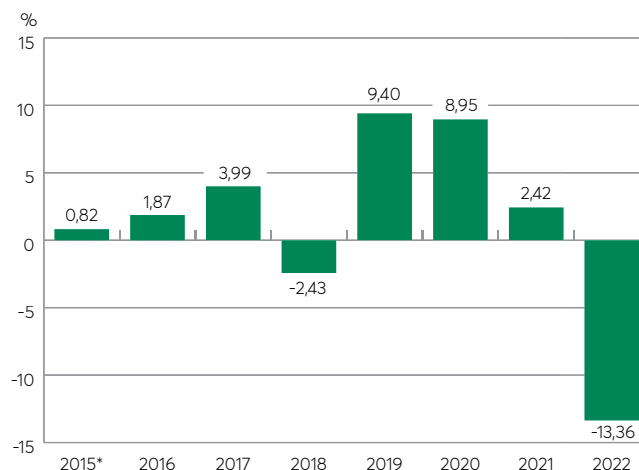
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 102 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 8 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 octobre 2015, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – MODÉRÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance prudente de son capital et un revenu d'intérêts.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.						
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – MODÉRÉ

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,61 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,40 %	0,75 %	0,80 %	0,70 %
Garantie 100/100 r		0,40 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – ÉQUILBRÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 février 2014

Série 5 : 16 octobre 2015

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 100 406

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 6,02

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 16 675

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,67 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

11,29 %

Dépôt minimal :

500 \$

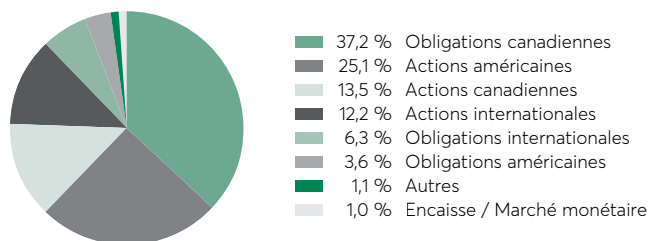
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des fonds d'obligations (50 %) et d'actions (50 %).

Dix principaux placements	
Fonds DGIA Obligations canadiennes	31,1 %
Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	20,9 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales géré	9,9 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	7,9 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	7,8 %
Fonds d'actions canadiennes fondamental Beutel Goodman	7,0 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	6,9 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	4,5 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	4,3 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-0,3 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 9

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

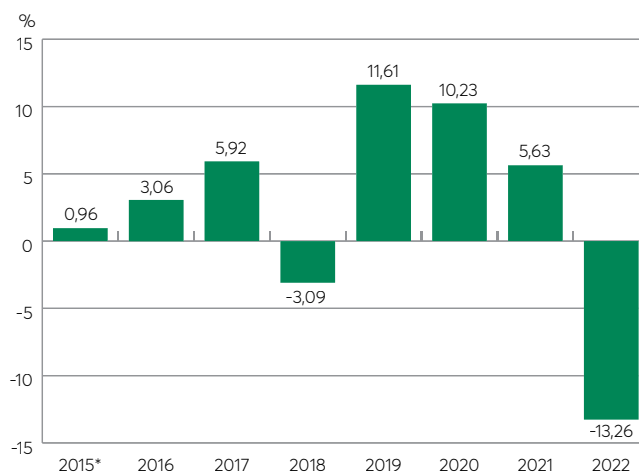
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 204 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 8 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 octobre 2015, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un équilibre entre son revenu courant et une croissance de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,67 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	0,80 %	0,90 %	0,95 %
Garantie 100/100 r		0,45 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – CROISSANCE

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 février 2014

Série 5 : 16 octobre 2015

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 36 399

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 6,57

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 5 543

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,76 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

12,34 %

Dépôt minimal :

500 \$

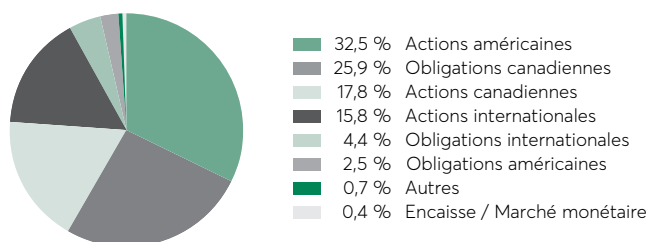
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des fonds d'obligations (35 %) et d'actions (65 %).

Dix principaux placements	
Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	27,1 %
Fonds DGIA Obligations canadiennes	21,7 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	10,2 %
Fonds d'actions canadiennes fondamental Beutel Goodman	9,2 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	9,1 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales géré	6,9 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	5,8 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	5,5 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	5,4 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-0,9 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 9

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

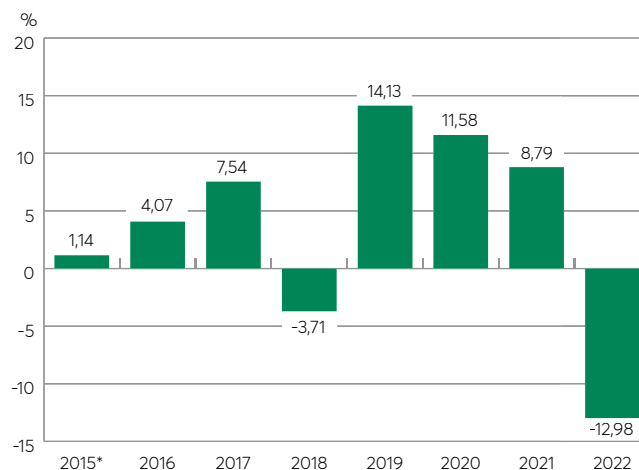
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 314 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 8 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 octobre 2015, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – CROISSANCE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme et un revenu.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.						
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CROISSANCE

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,76 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	1,00 %	1,00 %	1,10 %
Garantie 100/100 r		0,50 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 février 2014

Série 5 : 16 octobre 2015

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 1 405

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 7,21

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 195

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,78 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

10,45 %

Dépôt minimal :

500 \$

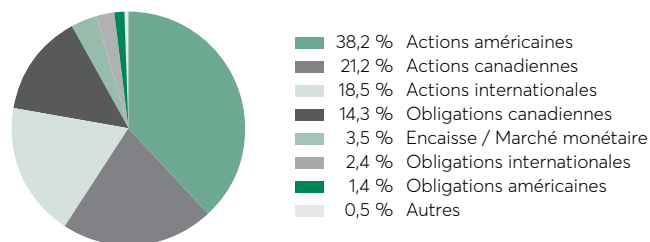
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des fonds d'obligations (20 %) et d'actions (80 %).

Dix principaux placements	
Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	31,9 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	12,0 %
Fonds DGIA Obligations canadiennes	11,9 %
Fonds d'actions canadiennes fondamental Beutel Goodman	11,0 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	10,9 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	6,8 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	6,5 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales géré	3,8 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	3,0 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,2 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 9

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

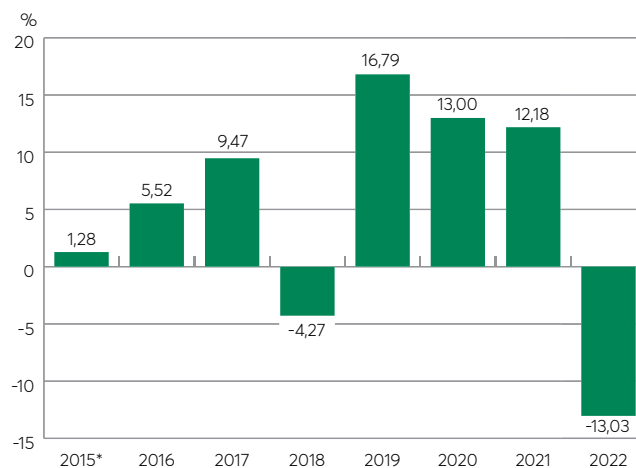
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 442 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 8 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 octobre 2015, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,78 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,55 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – 100 % ACTIONSRenseignements financiers au **31 décembre 2022****Bref aperçu****Date de création :**

Fonds : 28 novembre 2022

Série 5 : 28 novembre 2022

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 117

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 4,88

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 24

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,93 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

0,04 %

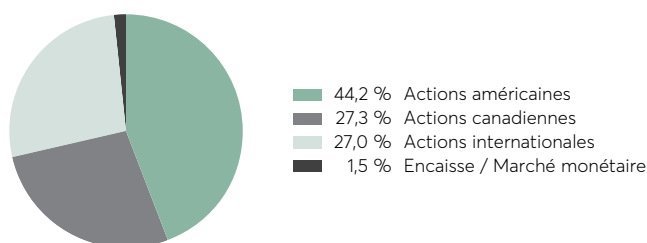
Dépôt minimal :

500 \$

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit principalement dans des fonds d'actions axés particulièrement sur des sociétés à grande capitalisation et couvrant un large éventail de catégories d'actifs, notamment en actions canadiennes, en actions américaines, en actions mondiales et en actions internationales.

Dix principaux placements	
Fonds Desjardins Actions américaines valeur	42,0 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	14,6 %
Fonds d'actions canadiennes fondamental Beutel Goodman	13,9 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	13,8 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	8,0 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	7,9 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-0,2 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 6**Répartition des placements au 31 décembre 2022****Quel a été le rendement du fonds ?**

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

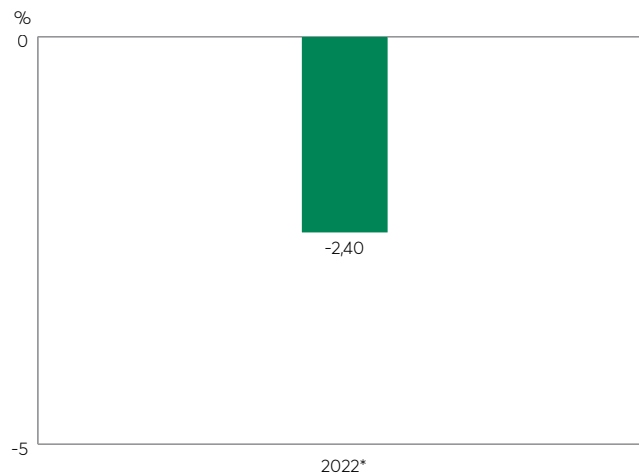
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 28 novembre 2022 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 976 \$. Cela correspond à un rendement moyen de -2,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de la dernière année pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 28 novembre 2022, on note 0 année au cours de laquelle la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – 100 % ACTIONS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la maximisation de la croissance de son capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.						
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – 100 % ACTIONS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,93 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,60 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS SOCIÉTÈRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 25 avril 2018

Série 5 : 25 avril 2018

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 2 478

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 4,92

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 503

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,79 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

45,20 %

Dépôt minimal :

500 \$

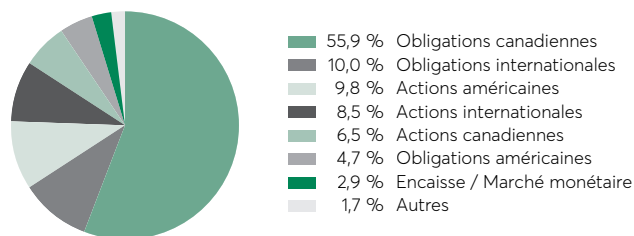
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille SociéTerre Conservateur Desjardins. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations à revenu fixe (75 %) ainsi que dans des actions ou titres (25 %) canadiens et étrangers. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	56,1%
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	6,1%
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	5,5%
Fonds Desjardins Obligations mondiales gouvernementales indiciel	4,8%
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales de sociétés	3,9%
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations des marchés émergents	3,3%
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales	2,3%
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales	2,2%
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	2,2%
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	2,1%
TOTAL	88,5%

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 20

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

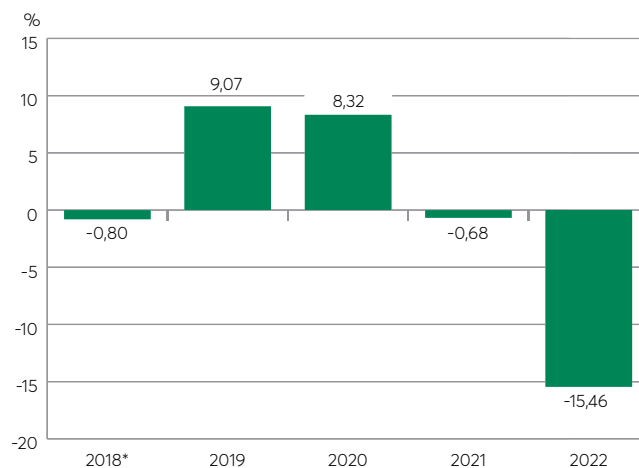
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 25 avril 2018 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 984 \$. Cela correspond à un rendement moyen de -0,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 25 avril 2018, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
---------------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,79 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,35 %	0,70 %	0,70 %	0,65 %
Garantie 100/100 r		0,35 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÈRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 5 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 572

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 4,33

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 132

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,78 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

31,77 %

Dépôt minimal :

500 \$

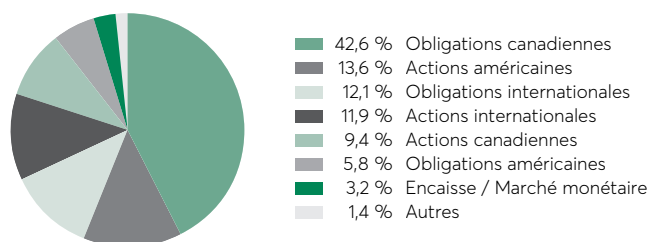
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille SociéTerre Modéré Desjardins. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres à revenu fixe (65 %) ainsi que dans des actions ou titres (35 %) canadiens et étrangers. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	42,5 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	8,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	7,8 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales gouvernementales indiciel	7,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales de sociétés	4,5 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations des marchés émergents	3,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	3,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	3,0 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales	2,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales	2,5 %
TOTAL	85,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 20

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

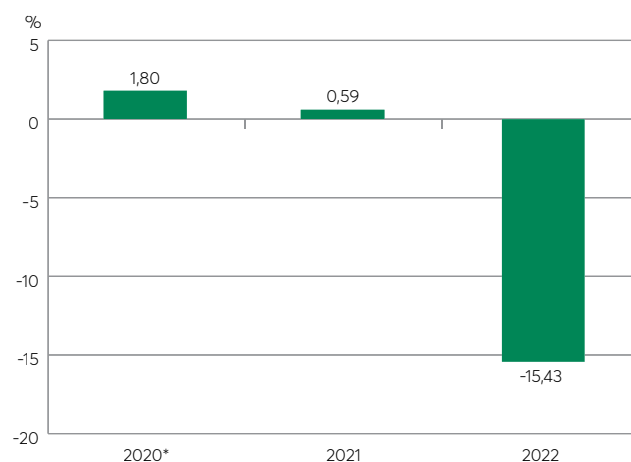
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 866 \$. Cela correspond à un rendement moyen de -6,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 3 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une approche d'investissement responsable et un revenu ainsi qu'une appréciation modérée du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.						
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,78 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,40 %	0,75 %	0,80 %	0,80 %
Garantie 100/100 r		0,40 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – ÉQUILBRÉ – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 octobre 2015

Série 5 : 16 octobre 2015

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 19 079

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 5,74

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 3 323

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,86 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

30,53 %

Dépôt minimal :

500 \$

Dans quoi le fonds investit-il ?

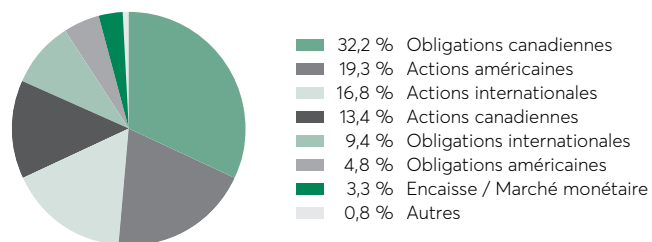
Ce fonds investit dans le Portefeuille SociéTerre Équilibré Desjardins. Le Fonds sous-jacent investit dans des titres à revenu fixe (50 %) et des actions ou titres (50 %). Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	32,0 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	12,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	11,2 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales gouvernementales indiciel	4,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	4,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales de sociétés	4,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	4,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres	3,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Diversité	2,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations des marchés émergents	2,6 %
TOTAL	82,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 20

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

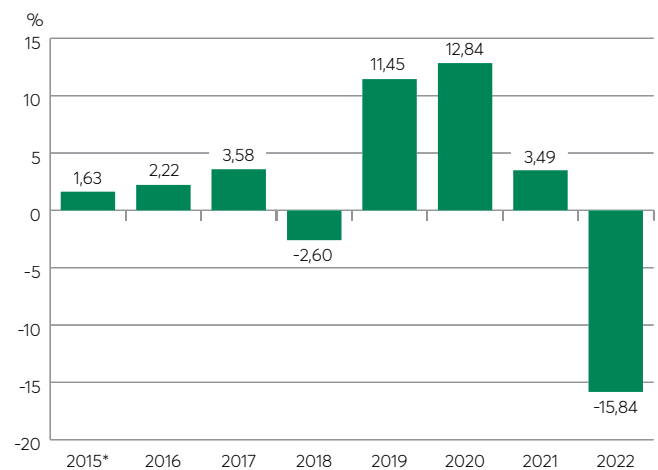
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 148 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 8 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 octobre 2015, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,86 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	0,80 %	0,90 %	0,95 %
Garantie 100/100 r		0,45 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 25 avril 2018

Série 5 : 25 avril 2018

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 16 264

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 5,53

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 2 939

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,96 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

32,35 %

Dépôt minimal :

500 \$

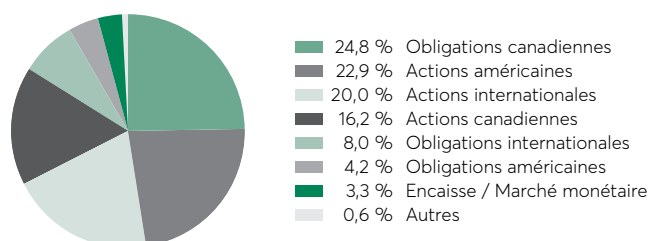
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille SociéTerre Croissance Desjardins. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions ou titres (60 %) ainsi que dans des obligations ou titres à revenu fixe (40 %) canadiens et étrangers. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	25,0 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	15,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	13,5 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	5,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	5,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales de sociétés	4,5 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales gouvernementales indiciel	3,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres	3,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Diversité	3,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales	2,6 %
TOTAL	81,9 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 19

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

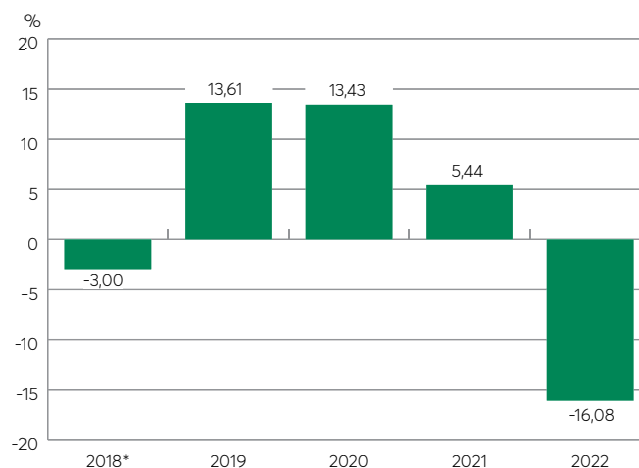
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 25 avril 2018 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 106 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 25 avril 2018, on note 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,96 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	1,00 %	1,00 %	1,10 %
Garantie 100/100 r		0,50 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS SOCIÉTÈRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 25 avril 2018

Série 5 : 25 avril 2018

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 923

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 5,89

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :

Série 5 : 157

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 3,04 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille

(du Fonds sous-jacent) :

24,12 %

Dépôt minimal :

500 \$

Dans quoi le fonds investit-il ?

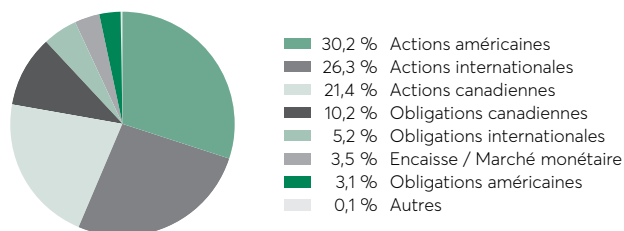
Ce fonds investit dans le Portefeuille SociéTerre Croissance maximale Desjardins. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions ou titres (80 %) ainsi que dans des obligations ou titres à revenu fixe (20 %) canadiens et étrangers. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	20,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	17,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	10,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	7,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	6,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres	4,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Diversité	4,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales de sociétés	4,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales	3,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions mondiales à faible volatilité	3,2 %
TOTAL	82,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 19

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

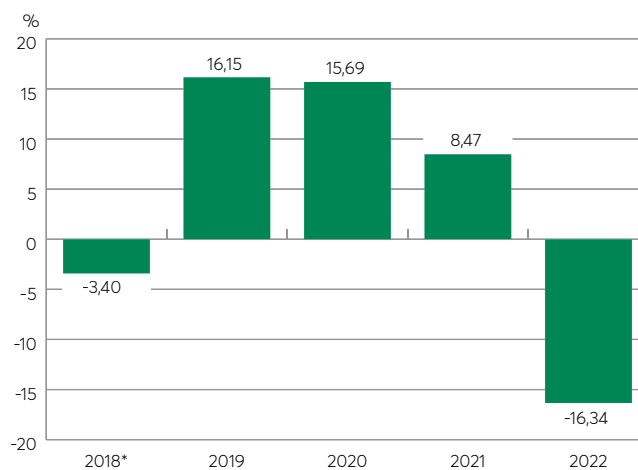
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 25 avril 2018 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 178 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 25 avril 2018, on note 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.						
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	3,04 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,55 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 5 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 193

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 4,81

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 40

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 3,18 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

23,22 %

Dépôt minimal :

500 \$

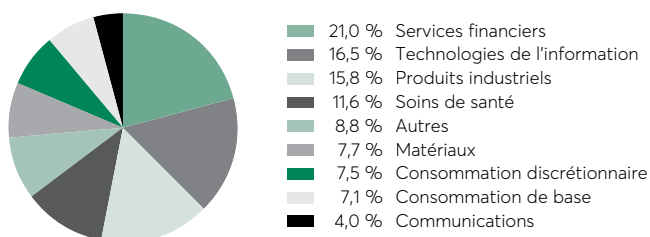
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille SociéTerre 100 % Actions Desjardins. Le Fonds sous-jacent investit dans des titres de participation canadiens et étrangers. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	25,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	21,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	9,0 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	8,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres	5,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Diversité	5,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales	4,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions mondiales à faible volatilité	3,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Mondial de dividendes	3,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives	3,6 %
TOTAL	90,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 15

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

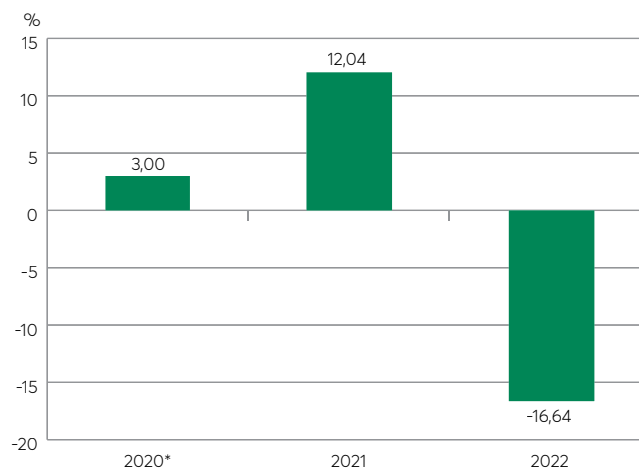
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 962 \$. Cela correspond à un rendement moyen de -1,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 3 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une approche d'investissement responsable et une appréciation du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,0 % Moins de 5 ans 2,5 % Moins de 6 ans 2,0 % 6 ans ou plus 0,0 %	

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	3,18 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,85 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 5 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 112

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 4,27

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 26

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,52 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

22,84 %

Dépôt minimal :

500 \$

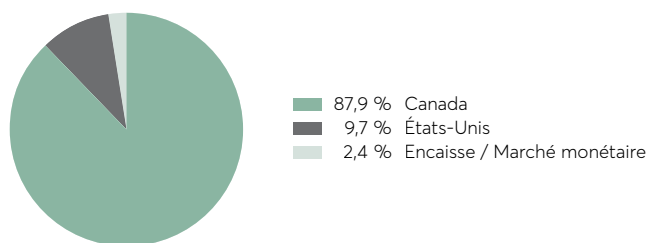
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Conservateur Desjardins. Le Fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres à revenu fixe (80 %) et des titres de participation (20 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	47,3 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement global	7,7 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF	5,5 %
FNB Desjardins Indice obligations canadiennes à court terme	5,3 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	5,1 %
Vanguard S&P 500 Index ETF	5,0 %
Vanguard U.S. Aggregate Bond Index ETF	4,8 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales tactique	3,0 %
iShares JPMorgan USD Emerging Markets Bond Index ETF	2,7 %
iShares Core S&P Small-Cap ETF	1,9 %
TOTAL	88,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 17

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

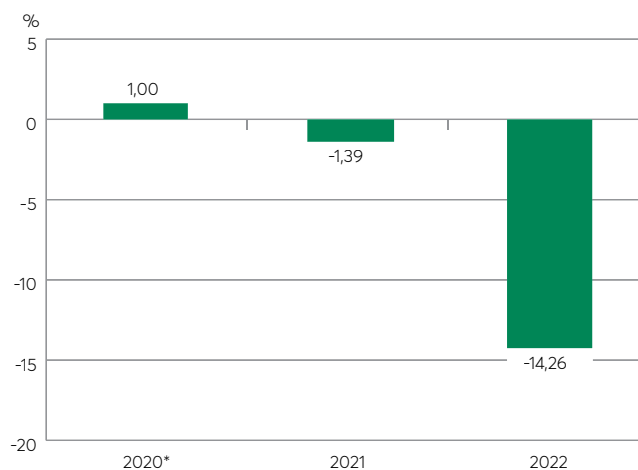
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 854 \$. Cela correspond à un rendement moyen de -7,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 3 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu courant et une appréciation modérée du capital à long terme et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.														
Option B	<table border="1"><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.						
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.														
Option C	<table border="1"><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS FNB AVISÉ

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,52 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,40 %	0,75 %	0,80 %	0,70 %
Garantie 100/100 r		0,40 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 5 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 187

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 4,48

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 42

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,62 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

19,60 %

Dépôt minimal :

500 \$

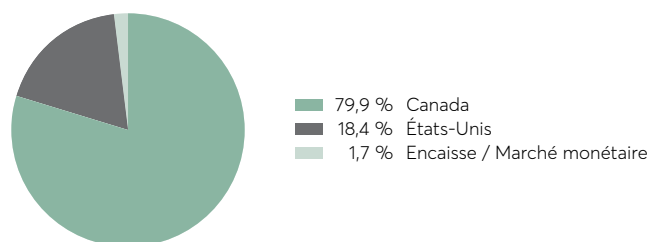
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Équilibré Desjardins. Le Fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres à revenu fixe (60 %) et des titres de participation (40 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	36,1 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	11,1 %
Vanguard S&P 500 Index ETF	10,7 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement global	5,7 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	4,1 %
FNB Desjardins Indice obligations canadiennes à court terme	4,0 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF	3,5 %
iShares Core MSCI Emerging Markets ETF	3,3 %
Fonds Desjardins Actions mondiales	3,3 %
iShares Core S&P Small-Cap ETF	3,1 %
TOTAL	84,9 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 17

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

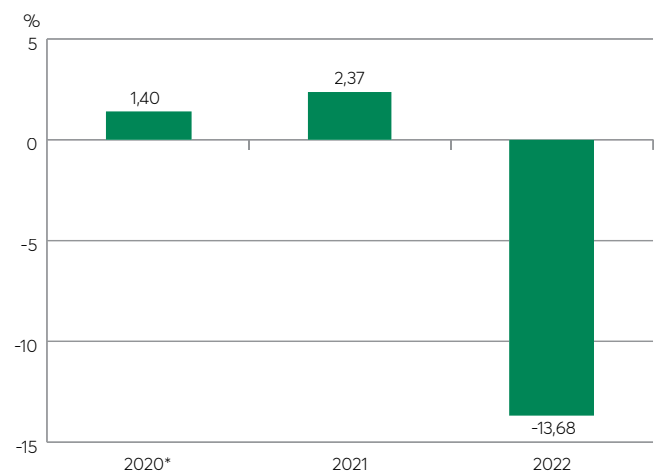
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 896 \$. Cela correspond à un rendement moyen de -5,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 3 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu courant et une appréciation du capital à long terme et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,0 % Moins de 5 ans 2,5 % Moins de 6 ans 2,0 % 6 ans ou plus 0,0 %	

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,62 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,40 %	0,80 %	0,90 %	0,95 %
Garantie 100/100 r		0,40 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 5 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 1 307

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 4,68

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 279

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,64 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

19,25 %

Dépôt minimal :

500 \$

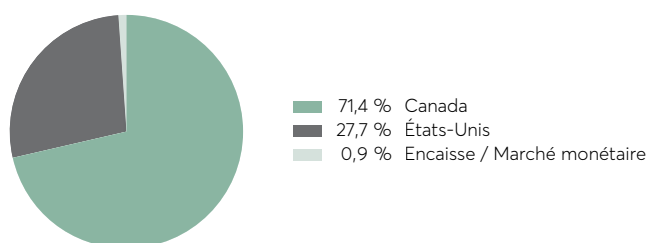
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Croissance Desjardins. Le Fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres de participation (60 %) et des titres à revenu fixe (40 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	25,8 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	16,7 %
Vanguard S&P 500 Index ETF	16,4 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	6,3 %
iShares Core MSCI Emerging Markets ETF	5,1 %
Fonds Desjardins Actions mondiales	5,1 %
iShares Core S&P Small-Cap ETF	4,4 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement global	4,3 %
iShares U.S. IG Corporate Bond Index ETF	3,4 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF	1,8 %
TOTAL	89,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 16

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

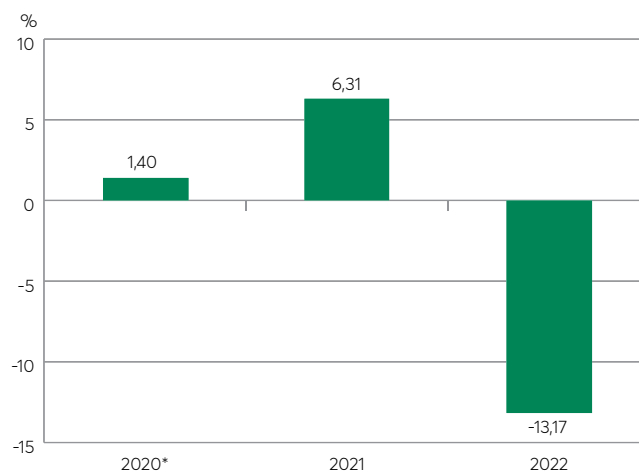
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 936 \$. Cela correspond à un rendement moyen de -3,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 3 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme, du revenu et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,0 % Moins de 5 ans 2,5 % Moins de 6 ans 2,0 % 6 ans ou plus 0,0 %	

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,64 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	1,00 %	1,00 %	1,10 %
Garantie 100/100 r		0,45 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 5 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 210

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 4,89

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 43

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,63 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

15,17 %

Dépôt minimal :

500 \$

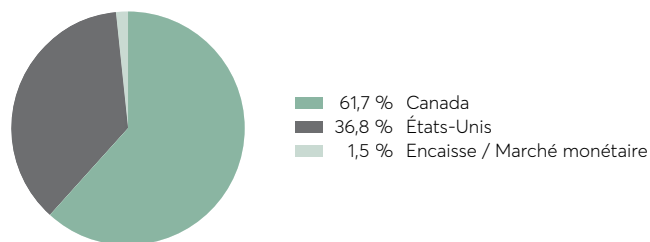
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Croissance Maximale Desjardins. Le Fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres de participation (80 %) et des titres à revenu fixe (20 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	22,2 %
Vanguard S&P 500 Index ETF	22,1 %
FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	10,4 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	8,4 %
Fonds Desjardins Actions mondiales	6,8 %
iShares Core MSCI Emerging Markets ETF	6,7 %
iShares Core S&P Small-Cap ETF	5,7 %
iShares U.S. IG Corporate Bond Index ETF	3,7 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement global	2,8 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	2,3 %
TOTAL	91,1 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 16

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

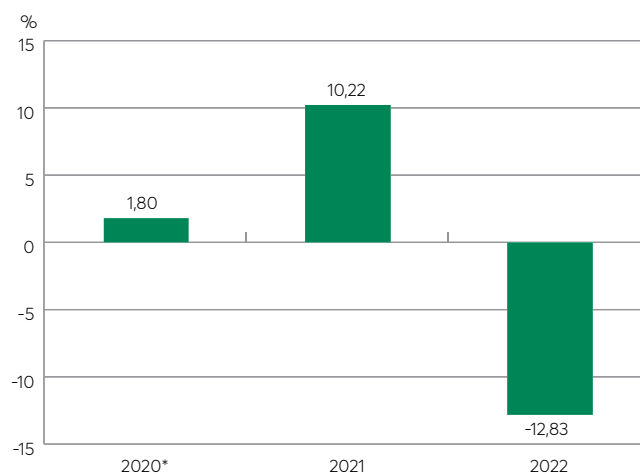
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 978 \$. Cela correspond à un rendement moyen de -1,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 3 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui souhaite mettre l'accent principalement sur l'appréciation du capital à long terme et qui recherche une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,0 % Moins de 5 ans 2,5 % Moins de 6 ans 2,0 % 6 ans ou plus 0,0 %	

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,63 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,50 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 5 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 59

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 5,15

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 12

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,82 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

13,22 %

Dépôt minimal :

500 \$

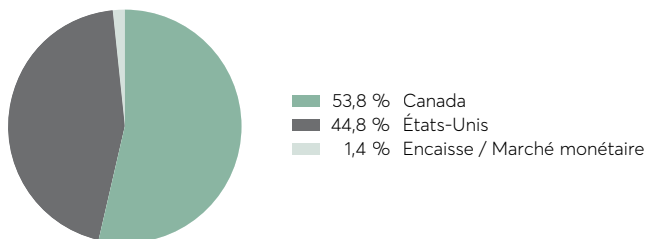
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé 100 % Actions Desjardins. Le Fonds sous-jacent est composé de fonds négociés en bourse investissant dans des titres de participation.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	28,3 %
Vanguard S&P 500 Index ETF	26,4 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	10,8 %
iShares Core MSCI Emerging Markets ETF	8,5 %
Fonds Desjardins Actions mondiales	8,4 %
iShares Core S&P Small-Cap ETF	7,1 %
iShares MSCI EAFE Small-Cap ETF	2,8 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	2,8 %
Fonds Desjardins Actions mondiales croissance	2,8 %
iShares Global Government Bond ETF	0,5 %
TOTAL	98,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

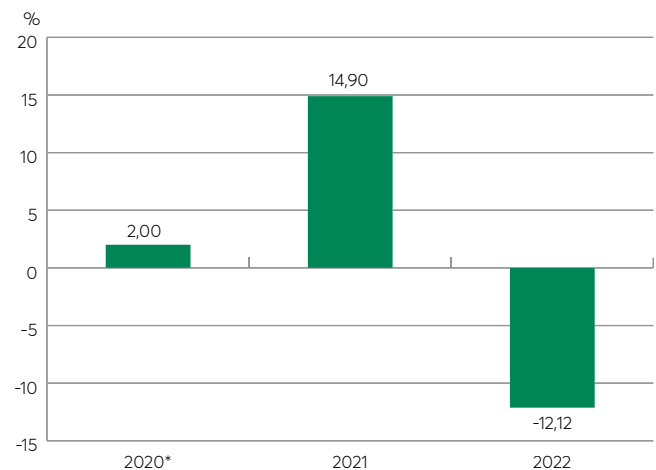
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 030 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 3 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme et une solution clés en main composée d'un portefeuille diversifié de titres de participation.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,0 % Moins de 5 ans 2,5 % Moins de 6 ans 2,0 % 6 ans ou plus 0,0 %	

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS FNB AVISÉ

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,82 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,55 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 20 novembre 1995

Série 5 : 26 octobre 2007

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 16 486

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 6,82

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 2 418

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 1,38 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

550,00 %

Dépôt minimal :

500 \$

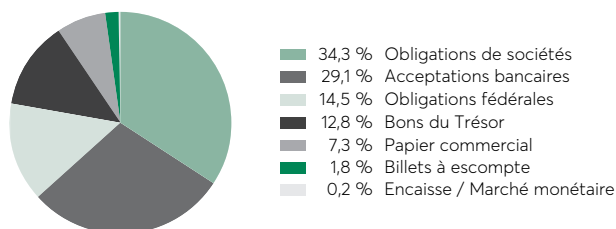
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds DGIA Marché monétaire. Le Fonds sous-jacent investit dans des acceptations bancaires et des bons du Trésor canadiens.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Gouvernement du Canada, 1,500 %, 1 ^{er} juin 2023	8,1 %
Gouvernement du Canada, 0,250 %, 1 ^{er} mai 2023	6,5 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,430 %, 9 juin 2023	4,9 %
Toyota Crédit Canada, 2,700 %, 25 janvier 2023	4,5 %
Banque HSBC Canada, 0,9025 %, 23 février 2023	3,9 %
Banque de Montréal, 2,890 %, 20 juin 2023	3,7 %
Bons du Trésor de Terre-Neuve et du Labrador, 4,0879 %, 2 février 2023	3,6 %
Banque Scotia, 2,380 %, 1 ^{er} mai 2023	3,6 %
Honda Canada Finance, 2,537 %, 1 ^{er} mars 2023	3,4 %
Énergir, papier commercial, 8 février 2023	3,1 %
TOTAL	45,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 50

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

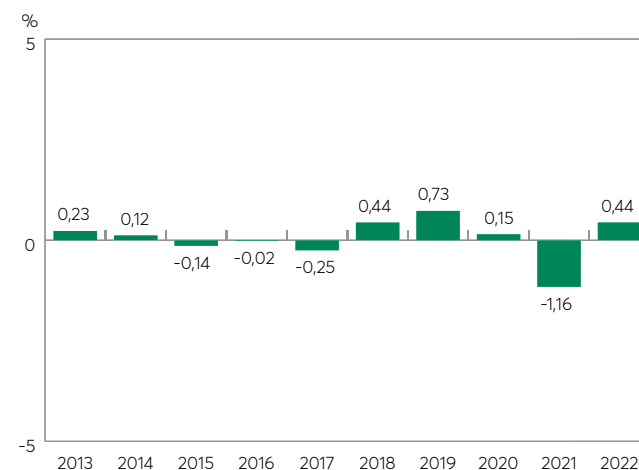
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 024 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 0,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2013, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	1,38 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,25 %	0,60 %	0,60 %	0,60 %
Garantie 100/100 r		0,25 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 0,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 0,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 octobre 2015

Série 5 : 16 octobre 2015

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 36 365

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 4,69

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 7 752

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 1,96 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

160,00 %

Dépôt minimal :

500 \$

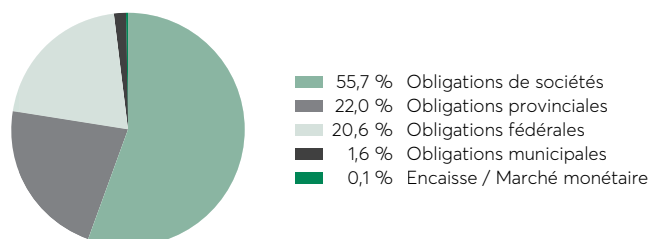
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds DGIA Obligations canadiennes. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations de gouvernements et de sociétés canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Gouvernement du Canada, 1,500 %, 1 ^{er} mai 2024	4,9 %
Gouvernement du Canada, 1,500 %, 1 ^{er} juin 2031	3,2 %
Gouvernement du Canada, 0,750 %, 1 ^{er} février 2024	3,1 %
Banque Scotia, 1,950 %, 10 janvier 2025	2,0 %
Banque Toronto-Dominion, 2,260 %, 7 janvier 2027	1,7 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,250 %, 7 janvier 2027	1,7 %
Banque asiatique de développement, 3,800 %, 12 septembre 2025	1,6 %
Province de l'Ontario, 1,350 %, 2 décembre 2030	1,5 %
Gouvernement du Canada, 1,500 %, 1 ^{er} avril 2025	1,4 %
Province de l'Ontario, 2,900 %, 2 décembre 2046	1,4 %
TOTAL	22,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 422

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

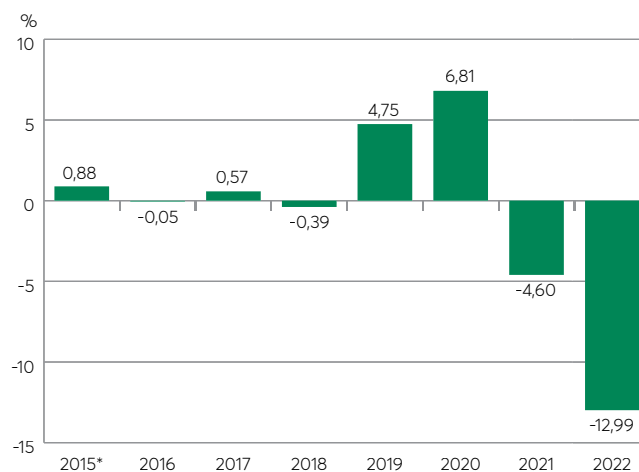
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 938 \$. Cela correspond à un rendement moyen de -0,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 8 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 octobre 2015, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.						
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	1,96 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,30 %	0,65 %	0,65 %	0,60 %
Garantie 100/100 r		0,30 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 23 septembre 2019

Série 5 : 23 septembre 2019

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 576

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 4,50

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 128

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,37 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

PIMCO Canada Corp.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

70,66 %

Dépôt minimal :

500 \$

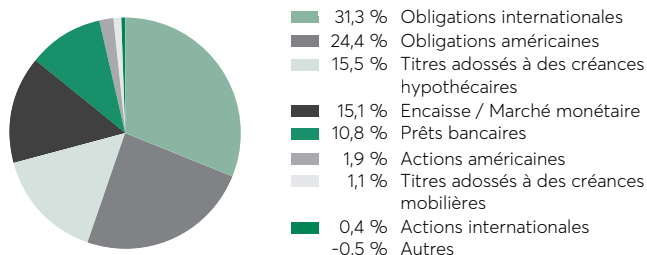
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Obligations mondiales tactique. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des marchés de crédit mondiaux incluant, mais sans s'y limiter, les obligations de sociétés de bonne qualité, les obligations de sociétés à rendement élevé et les obligations des marchés émergents.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Obligations du Trésor des États-Unis, 4,000 %, 15 novembre 2042	3,1 %
Syniverse Holdings, taux variable, 13 mai 2027	2,8 %
Obligations du Trésor des États-Unis, 4,000 %, 15 novembre 2052	2,3 %
Finsbury Square, taux variable, 16 mars 2070	2,1 %
Eurosail, taux variable, 13 mars 2045	1,8 %
AMSURG, taux variable, 28 avril 2028	1,8 %
Wesco Aircraft Holdings, 10,500 %, 15 novembre 2026	1,8 %
Peru LNG, 5,375 %, 22 mars 2030	1,7 %
Twin Bridges, taux variable, 12 décembre 2055	1,4 %
Uniti Group, 7,875 %, 15 février 2025	1,3 %
TOTAL	20,1 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 282

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

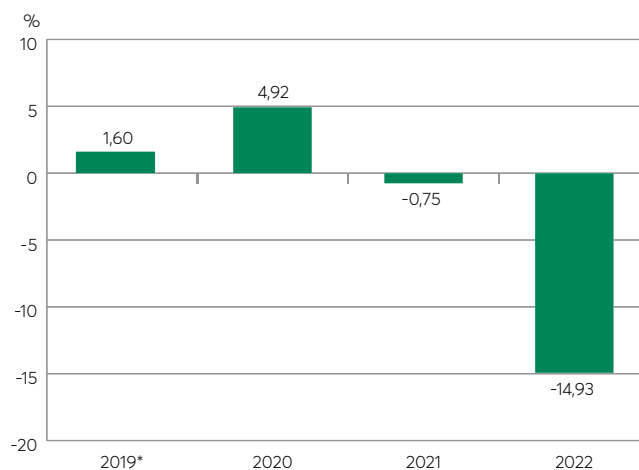
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 23 septembre 2019 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 900 \$. Cela correspond à un rendement moyen de -3,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 23 septembre 2019, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche principalement un fonds investissant dans différents marchés obligataires mondiaux et souhaite un revenu élevé avec une certaine appréciation du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.						
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE – DESJARDINS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,37 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	0,80 %	0,90 %	0,95 %
Garantie 100/100 r		0,45 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – REVENU DIVERSIFIÉ – FRANKLIN QUOTENTIEL

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 30 octobre 2000

Série 5 : 26 octobre 2007

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 61 140

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 7,27

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :

Série 5 : 8 406

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,93 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements

Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille

(du Fonds sous-jacent) :

17,16 %

Dépôt minimal :

500 \$

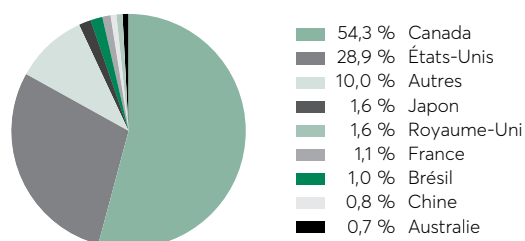
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille de revenu diversifié Franklin Quotentiel. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (80 %) et d'actions (20 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds d'obligations essentielles plus Franklin Bissett	29,1 %
Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin Bissett	19,7 %
FNB actif d'obligations totales mondiales Franklin	9,2 %
Fonds d'obligations à durée courte Franklin Bissett	7,7 %
Fonds d'obligations de base plus Franklin Western Asset	4,7 %
Fonds d'optimisation du revenu mondial durable Franklin Brandywine	4,6 %
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	3,2 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett	2,8 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	2,4 %
FINB FTSE Canada toutes capitalisations Franklin	2,1 %
TOTAL	85,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 20

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

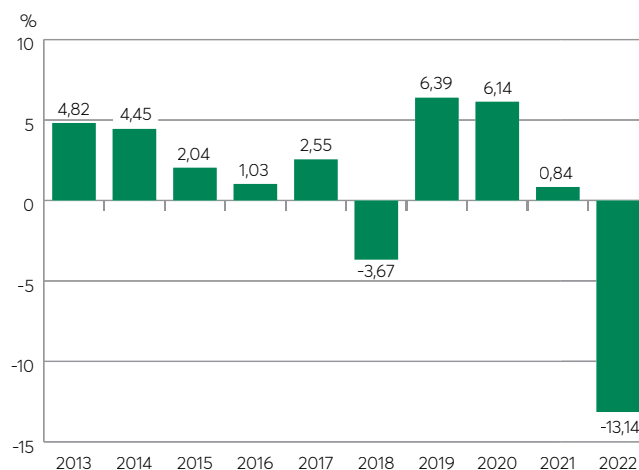
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 322 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2013, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – REVENU DIVERSIFIÉ – FRANKLIN QUOTENTIEL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la protection de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – REVENU DIVERSIFIÉ – FRANKLIN QUOTENTIEL

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,93 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,40 %	0,75 %	0,80 %	0,70 %
Garantie 100/100 r		0,40 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – ÉQUILBRÉ DE REVENU – FRANKLIN QUOTENTIEL

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 30 octobre 2000

Série 5 : 26 octobre 2007

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 113 474

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 7,16

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :

Série 5 : 15 845

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,96 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements

Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille

(du Fonds sous-jacent) :

17,59 %

Dépôt minimal :

500 \$

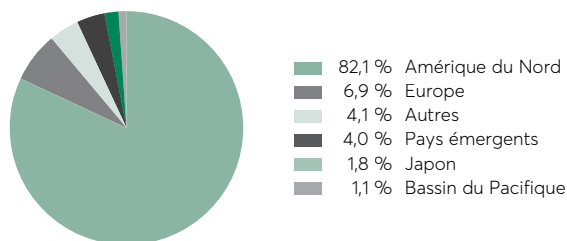
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille équilibré de revenu Franklin Quotentiel. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (60 %) et d'actions (40 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds d'obligations essentielles plus Franklin Bissett	23,9 %
Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin Bissett	16,1 %
FNB actif d'obligations totales mondiales Franklin	7,1 %
Fonds d'obligations à durée courte Franklin Bissett	6,3 %
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	5,2 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett	4,5 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	4,0 %
Fonds d'obligations de base plus Franklin Western Asset	3,6 %
Fonds d'optimisation du revenu mondial durable Franklin Brandywine	3,6 %
FINB FTSE Canada toutes capitalisations Franklin	3,4 %
TOTAL	77,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 20

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

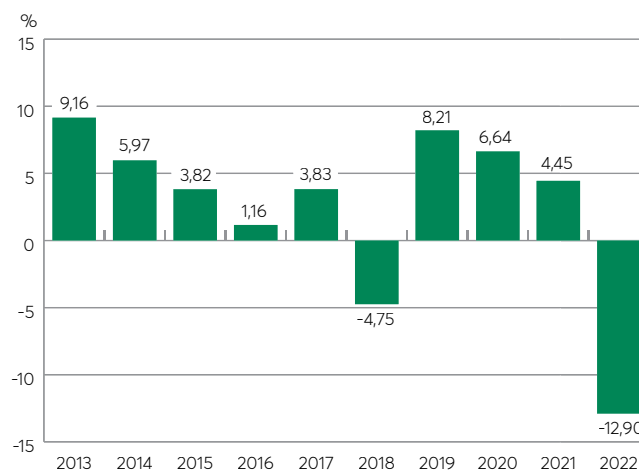
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 353 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2013, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE REVENU – FRANKLIN QUOTENTIEL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la protection et un potentiel de croissance de son capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.						
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ÉQUILBRÉ DE REVENU – FRANKLIN QUOTENTIEL

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,96 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	0,80 %	0,90 %	0,95 %
Garantie 100/100 r		0,45 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – CANADIEN ÉQUILBRÉ – FIDELITY

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 1^{er} décembre 2008

Série 5 : 1^{er} décembre 2008

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 547 407

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 11,56

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 47 350

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,96 %

Gestionnaire de portefeuille :

Investissements Fidelity Canada

Taux de rotation du portefeuille :

3,76 %

Dépôt minimal :

500 \$

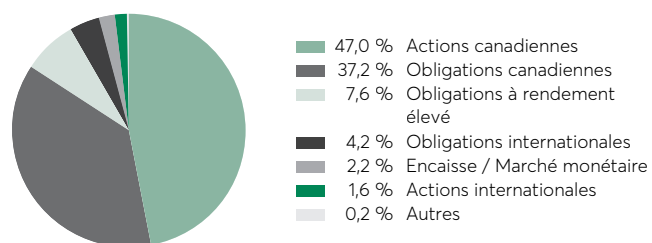
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Fidelity Équilibre Canada. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations canadiennes (40 %), des actions canadiennes (50 %) et des obligations à haut rendement (10 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Chemin de fer Canadien Pacifique	3,9 %
Banque Royale du Canada	3,5 %
Canadian Natural Resources	3,4 %
Banque Toronto-Dominion	3,2 %
Cenovus Energy	2,4 %
Constellation Software	2,4 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,3 %
Waste Connections	2,3 %
Nutrien	2,0 %
Dollarama	1,9 %
TOTAL	27,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 1 397

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

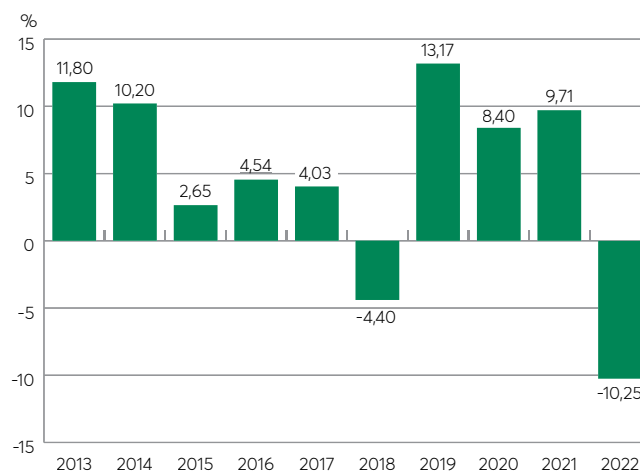
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 1^{er} décembre 2008 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 2 312 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2013, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIDELITY

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme et qui désire bénéficier d'un portefeuille diversifié dans un seul fonds.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIDELITY

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,96 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	0,85 %	1,00 %	0,95 %
Garantie 100/100 r		0,45 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – REVENU MENSUEL AMÉRICAIN – FIDELITY

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 octobre 2015

Série 5 : 16 octobre 2015

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 1 787

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 6,59

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 271

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,99 %

Gestionnaire de portefeuille :

Investissements Fidelity Canada

Taux de rotation du portefeuille :

11,66 %

Dépôt minimal :

500 \$

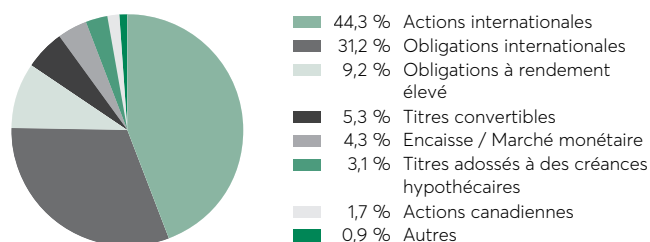
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Fidelity Revenu mensuel américain. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions (50 %) et des obligations (50 %) américaines.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
iShares Comex Gold Trust ETF	1,6 %
iShares TIPS Bond ETF	1,4 %
Exxon Mobil Corporation	1,3 %
JPMorgan Chase & Company	1,3 %
Billet du Trésor américain, 1,250 %, 30 avril 2028	1,2 %
Billet du Trésor américain, 4,000 %, 31 octobre 2029	1,2 %
Billet du Trésor américain, 2,750 %, 15 août 2032	1,0 %
Billet du Trésor américain, 1,250 %, 31 mai 2028	1,0 %
Walmart	0,9 %
Danaher Corporation	0,9 %
TOTAL	11,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 3 403

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

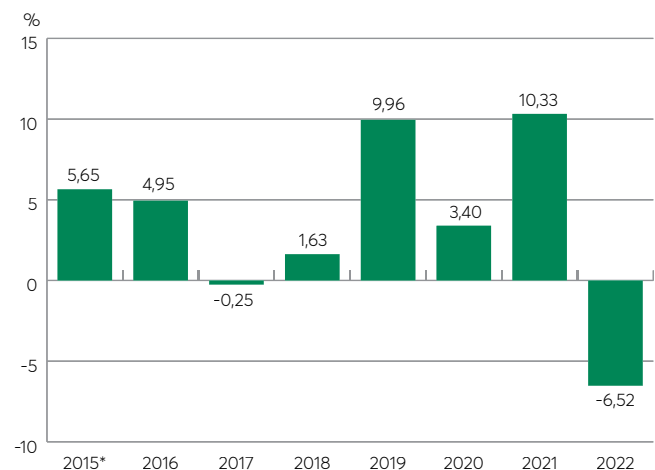
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 318 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 8 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 octobre 2015, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – REVENU MENSUEL AMÉRICAIN – FIDELITY

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.						
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – REVENU MENSUEL AMÉRICAIN – FIDELITY

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,99 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,45 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – ÉQUILBRÉ MONDIAL – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 28 novembre 2022

Série 5 : 28 novembre 2022

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 117

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 4,88

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 24

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 3,05 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

3,02 %

Dépôt minimal :

500 \$

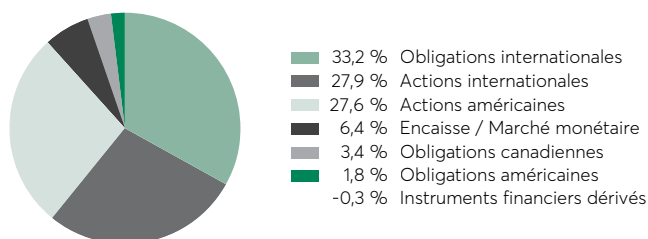
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins SociéTerre Équilibré mondial. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'actions (55 %) et des fonds d'obligations (45 %). Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales	42,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales	28,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives	28,5 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,2 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 3

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

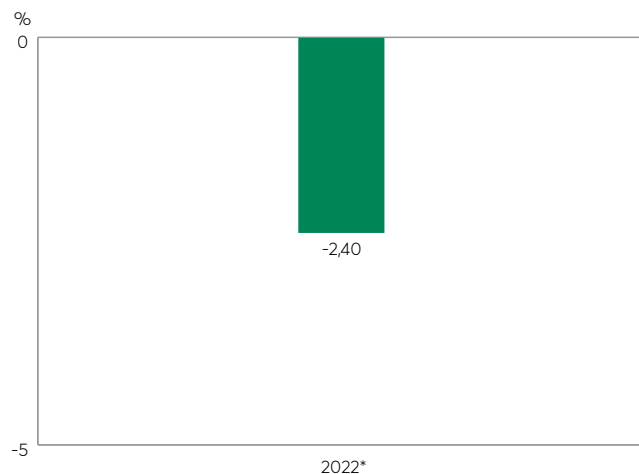
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 28 novembre 2022 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 976 \$. Cela correspond à un rendement moyen de -2,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de la dernière année pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 28 novembre 2022, on note 0 année au cours de laquelle la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une approche d'investissement responsable ainsi qu'une appréciation du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	3,05 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	1,00 %	1,00 %	1,10 %
Garantie 100/100 r		0,50 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – GLOBAL ÉQUILBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 novembre 2003

Série 5 : 26 octobre 2007

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 116 932

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 9,53

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 12 273

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,85 %

Gestionnaire de portefeuille :

Jarislowsky, Fraser Limitée

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

33,50 %

Dépôt minimal :

500 \$

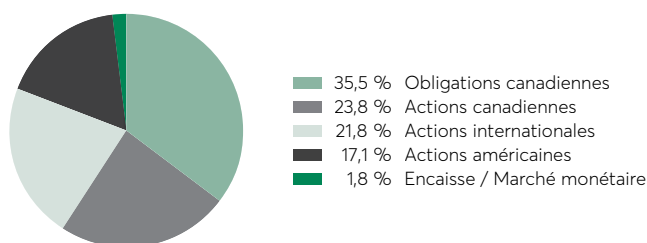
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds global équilibré Jarislowsky Fraser. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations (43,5 %) et des actions (56,5 %) du monde entier.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds en gestion commune d'actions internationales Jarislowsky Fraser	18,2 %
Fonds d'actions de marchés émergents Jarislowsky Fraser	4,1 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,9 %
Fonds d'actions spéciales Jarislowsky Fraser	1,7 %
Microsoft Corporation	1,5 %
Gouvernement du Canada, 4,000 %, 1 ^{er} juin 2041	1,2 %
Banque Scotia	1,2 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,250 %, 15 juin 2026	1,2 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,550 %, 15 décembre 2023	1,1 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,950 %, 15 décembre 2025	1,1 %
TOTAL	33,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 222

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

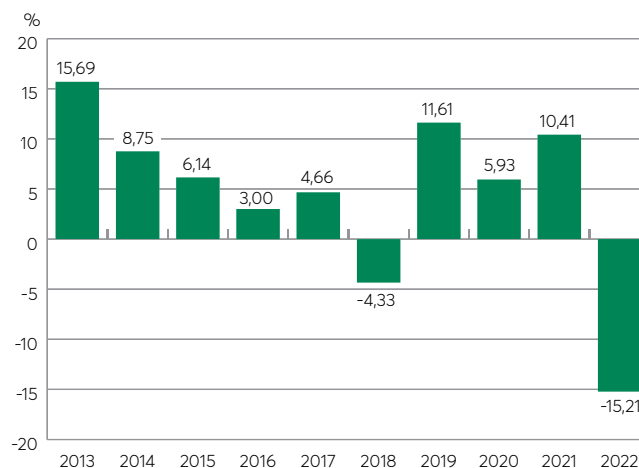
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 618 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2013, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – GLOBAL ÉQUILIBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – GLOBAL ÉQUILBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,85 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	0,80 %	0,80 %	0,95 %
Garantie 100/100 r		0,45 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 20 novembre 1995

Série 5 : 26 octobre 2007

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 126 106

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 15,61

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 8 080

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,56 %

Gestionnaire de portefeuille :

Corporation Fiera Capital

Taux de rotation du portefeuille :

47,63 %

Dépôt minimal :

500 \$

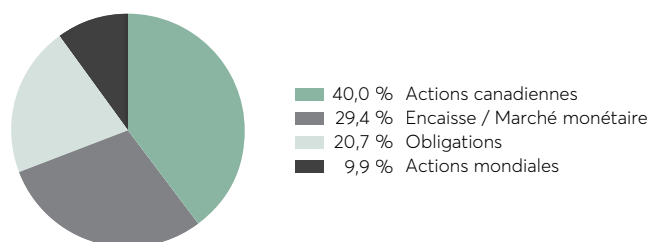
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des obligations et des bons du Trésor canadiens (40 %) ainsi que dans des actions canadiennes (40 %) et mondiales (20 %).

Dix principaux placements	
Bons du Trésor du Canada, 3,584 %, 19 janvier 2023	15,5 %
Fiera Capital Fonds d'actions mondiales	9,9 %
Fiera Capital Fonds d'obligations municipales canadiennes à court terme	5,2 %
Bons du Trésor du Nouveau-Brunswick, 0,858 %, 16 novembre 2023	4,4 %
Province de la Saskatchewan, billets, 0,812 %, 7 février 2023	2,8 %
Chemin de fer Canadien Pacifique	2,2 %
Constellation Software	2,1 %
Intact Corporation financière	2,0 %
Thomson Reuters Corporation	2,0 %
Groupe CGI	2,0 %
TOTAL	48,1 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 184

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

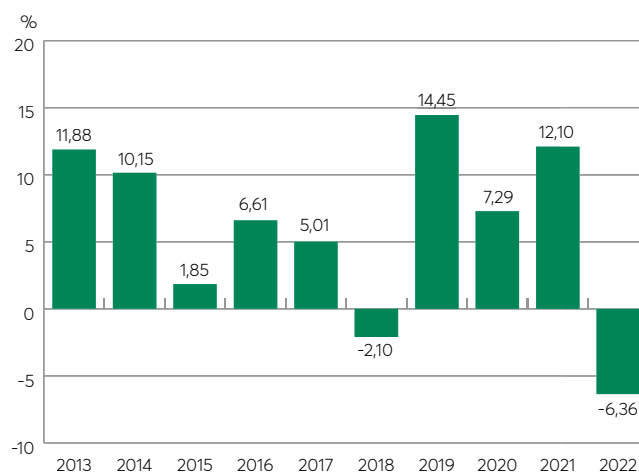
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 738 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,7 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2013, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance prudente de son capital et un revenu d'intérêts.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,56 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	0,85 %	1,00 %	1,10 %
Garantie 100/100 r		0,45 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – ÉQUILBRÉ DE CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 11 décembre 2006

Série 5 : 26 octobre 2007

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 293 188

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 7,28

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :

Série 5 : 40 262

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,98 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements

Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille

(du Fonds sous-jacent) :

19,04 %

Dépôt minimal :

500 \$

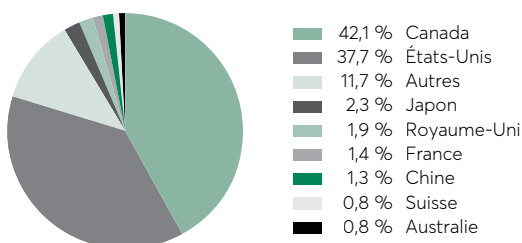
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille équilibré de croissance Franklin Quotentiel. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (40 %) et d'actions (60 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds d'obligations essentielles plus Franklin Bissett	15,9 %
Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin Bissett	10,7 %
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	8,0 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett	6,9 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	6,1 %
FINB FTSE Canada toutes capitalisations Franklin	5,2 %
Fonds américain de croissance des dividendes Franklin	4,8 %
FNB actif d'obligations totales mondiales Franklin	4,7 %
Fonds d'obligations à durée courte Franklin Bissett	4,2 %
Fonds d'actions essentielles canadiennes Franklin	4,2 %
TOTAL	70,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 20

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

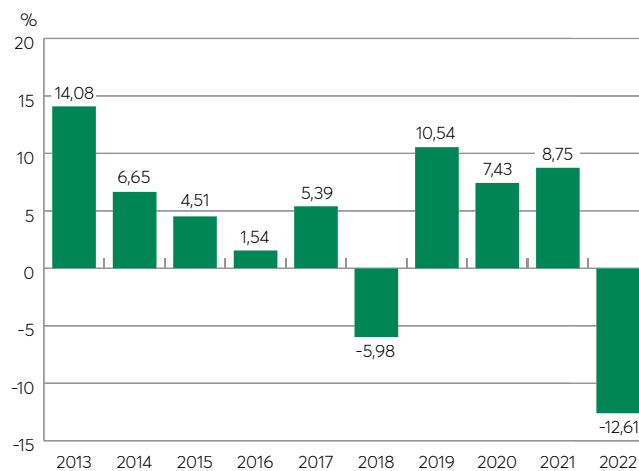
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 442 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2013, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital et la sécurité.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,98 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	1,00 %	1,00 %	1,10 %
Garantie 100/100 r		0,50 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – RÉPARTITION DE L'ACTIF CANADIEN – CI

(auparavant DSF FPG – Répartition de l'actif – Cambridge)

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu**Date de création :**

Fonds : 24 septembre 2012

Série 5 : 24 septembre 2012

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 2 908

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 7,31

Nombre de Parts en circulation**(en milliers) :**

Série 5 : 398

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,78 %

Gestionnaire de portefeuille :

CI Investments Inc.

Taux de rotation du portefeuille**(du Fonds sous-jacent) :**

54,70 %

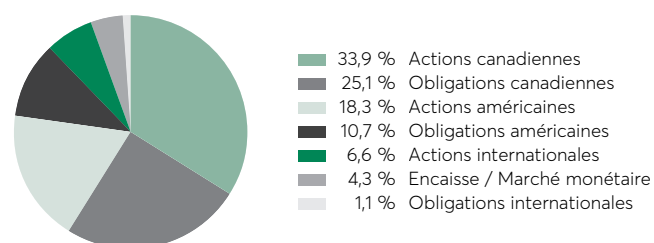
Dépôt minimal :

500 \$

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le fonds Catégorie de société de répartition de l'actif canadien CI. Le Fonds sous-jacent investit dans les actions canadiennes (60 %) et les titres à revenu fixe (40 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds d'obligations canadiennes de base améliorées CI	33,3 %
Mandat d'obligations à long terme canadiennes CI	3,2 %
Mandat d'obligations à court terme canadiennes CI	3,2 %
Microsoft Corporation	1,2 %
Banque Royale du Canada	1,2 %
Element Fleet Management Corporation	1,1 %
Canadian Natural Resources	1,1 %
Groupe CGI	1,1 %
Elevance Health	1,1 %
Alphabet	1,0 %
TOTAL	49,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 186**Répartition des placements au 31 décembre 2022****Quel a été le rendement du fonds ?**

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

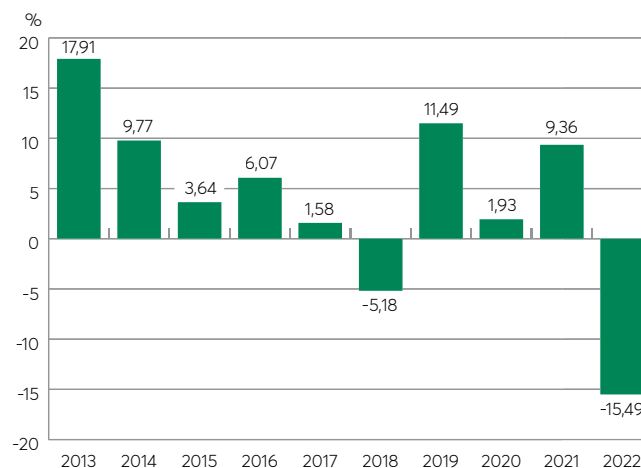
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 septembre 2012 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 462 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2013, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – RÉPARTITION DE L'ACTIF CANADIEN – CI

(auparavant DSF FPG – Répartition de l'actif – Cambridge)

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui cherche un équilibre entre le revenu courant et la croissance du capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. 														
Option A		<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais de rachat. 														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt. 														
Option B	<table border="0"> <tr> <td>Moins de 1 an</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans</td> <td>2,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>3 ans ou plus</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt. 														
Option C	<table border="0"> <tr> <td>Moins de 1 an</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans</td> <td>2,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>6 ans ou plus</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – RÉPARTITION DE L'ACTIF CANADIEN – CI

(auparavant DSF FPG – Répartition de l'actif – Cambridge)

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,78 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %			S. O.
Garantie 100/100 r		0,65 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – CI (auparavant DSF FPG – Canadien équilibré – CI Signature)

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 3 mai 2010
Série 5 : 3 mai 2010

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 62 307

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 8,40

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :
Série 5 : 7 419

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,77 %

Gestionnaire de portefeuille :

CI Investments Inc.

Taux de rotation du portefeuille

(du Fonds sous-jacent) :
56,64 %

Dépôt minimal :

500 \$

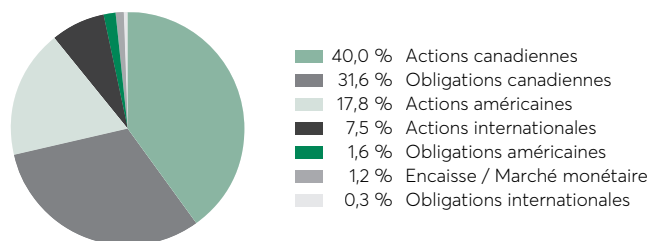
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds équilibré canadien CI. Le Fonds sous-jacent investit dans des obligations canadiennes (40 %), des actions canadiennes (30 %) et des actions mondiales (30 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Société Financière Manuvie	3,4 %
FNB Secteur financier mondial CI	2,9 %
Fairfax Financial Holdings	2,3 %
Canadian Natural Resources	2,3 %
Gouvernement du Canada, 1,500 %, 1 ^{er} juin 2031	2,2 %
Cenovus Energy	2,0 %
Enbridge	1,9 %
Gouvernement du Canada, 2,000 %, 1 ^{er} décembre 2051	1,9 %
Banque Scotia	1,8 %
Province de l'Ontario, 2,600 %, 2 juin 2025	1,8 %
TOTAL	22,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 443

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

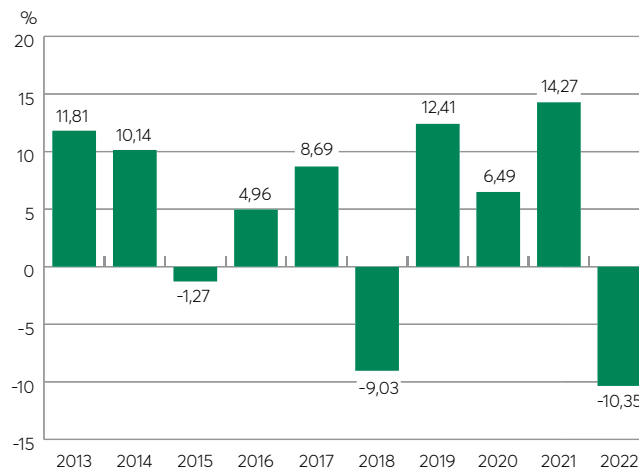
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 3 mai 2010 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 680 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2013, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – CI

(auparavant DSF FPG – Canadien équilibré – CI Signature)

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un équilibre entre son revenu courant et une croissance de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. 														
Option A		<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais de rachat. 														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt. 														
Option B	<table border="0"> <tr> <td>Moins de 1 an</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans</td> <td>2,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>3 ans ou plus</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt. 														
Option C	<table border="0"> <tr> <td>Moins de 1 an</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans</td> <td>2,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>6 ans ou plus</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – CI

(auparavant DSF FPG – Canadien équilibré – CI Signature)

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,77 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	0,85 %	1,00 %	1,10 %
Garantie 100/100 r		0,45 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU CANADIEN – CI

(auparavant DSF FPG – Revenu et Croissance – CI Signature)

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012

Série 5 : 24 septembre 2012

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 43 035

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 7,98

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :

Série 5 : 5 393

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,88 %

Gestionnaire de portefeuille :

CI Investments Inc.

Taux de rotation du portefeuille

(du Fonds sous-jacent) :

47,41 %

Dépôt minimal :

500 \$

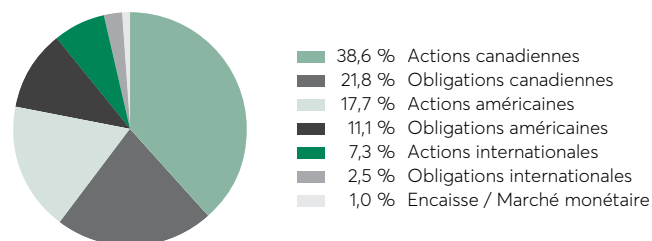
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds de croissance et de revenu canadien CI. Le Fonds sous-jacent investit dans les titres à revenu fixe (40 %) et les titres de participation (60 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Société Financière Manuvie	3,2 %
FNB Secteur financier mondial CI	2,7 %
Fairfax Financial Holdings	2,2 %
Canadian Natural Resources	2,1 %
Cenovus Energy	1,9 %
Enbridge	1,8 %
Banque Scotia	1,7 %
Banque de Montréal	1,7 %
Teck Resources	1,7 %
Suncor Énergie	1,6 %
TOTAL	20,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 701

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

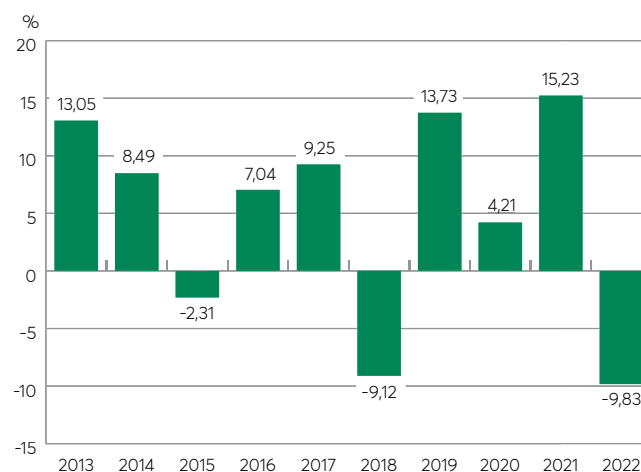
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 septembre 2012 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 596 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,7 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2013, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU CANADIEN – CI

(auparavant DSF FPG – Revenu et Croissance – CI Signature)

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui cherche un équilibre entre le revenu courant et la croissance du capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU CANADIEN – CI (auparavant DSF FPG – Revenu et Croissance – CI Signature)

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,88 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	1,00 %	1,00 %	1,10 %
Garantie 100/100 r		0,50 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – ÉQUILBRÉ MONDIAL CROISSANCE – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 28 novembre 2022

Série 5 : 28 novembre 2022

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 118

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 4,92

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 24

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 3,10 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Wellington Management Canada ULC

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

30,22 %

Dépôt minimal :

500 \$

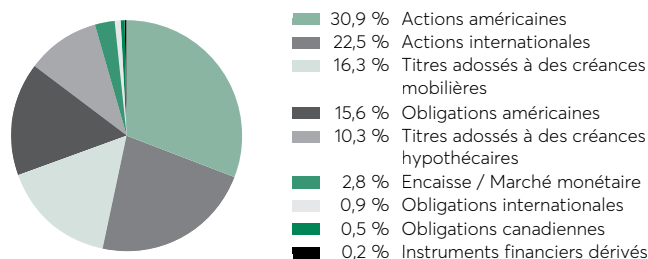
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Équilibré mondial croissance. Le Fonds sous-jacent investit dans des titres de participation (60 %) et des titres à revenu fixe (40 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Amazon.com	2,1 %
Mastercard	1,6 %
Alphabet	1,4 %
T-Mobile	1,4 %
Eli Lilly and Company	1,3 %
Schlumberger	1,2 %
Anglo American PLC	1,1 %
Charles Schwab Corporation	1,0 %
American Express Company	1,0 %
TJX Companies	1,0 %
TOTAL	13,1 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 270

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

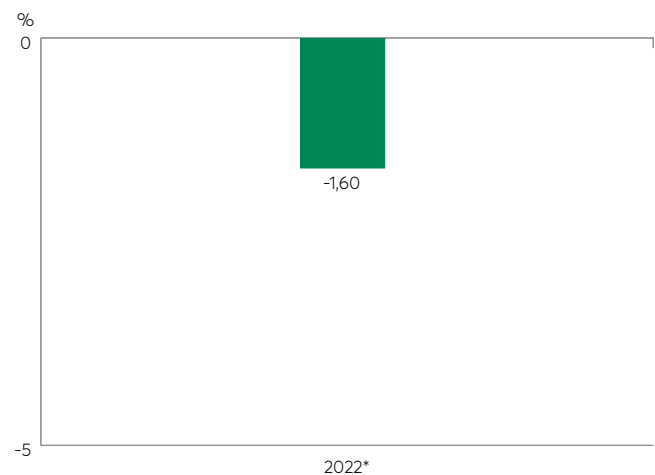
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 28 novembre 2022 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 984 \$. Cela correspond à un rendement moyen de -1,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de la dernière année pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 28 novembre 2022, on note 0 année au cours de laquelle la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL CROISSANCE – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une gestion tactique de la répartition de l'actif.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL CROISSANCE – DESJARDINS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	3,10 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	1,00 %	1,00 %	1,10 %
Garantie 100/100 r		0,50 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU – NEI

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 11 décembre 2006
Série 5 : 26 octobre 2007

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 106 256

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 7,16

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :
Série 5 : 14 835

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,94 %

Gestionnaire de portefeuille :

Placements NordOuest
& Éthiques S.E.C.

Sous-conseiller de portefeuille :

Kingwest & Company

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

28,45 %

Dépôt minimal :

500 \$

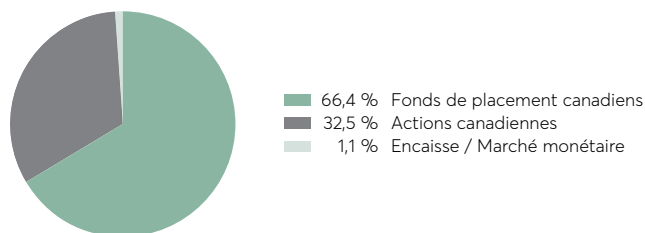
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds croissance et revenu NEI. Le Fonds sous-jacent investit dans des obligations (25 %) et des actions (75 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds d'obligations canadiennes NEI	32,0 %
Fonds de dividendes mondial ER NEI	13,0 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI	11,5 %
Fonds de croissance mondiale NEI	9,9 %
Banque Toronto-Dominion	3,4 %
Colliers International Group	2,4 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,9 %
GFL Environmental	1,9 %
Groupe TMX	1,9 %
Empire Company	1,7 %
TOTAL	79,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 32

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

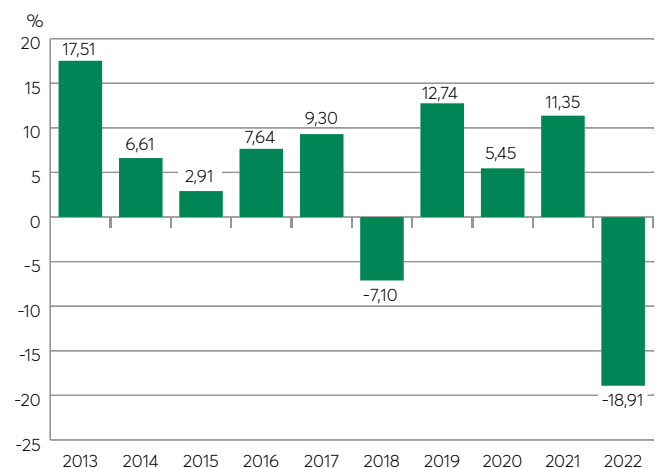
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 464 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2013, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU – NEI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme et un revenu.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.						
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU – NEI

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,94 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	0,80 %	1,00 %	1,10 %
Garantie 100/100 r		0,45 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – CROISSANCE ER – NEI SÉLECT (auparavant DSF FPG – Croissance – NEI Sélect)

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 14 janvier 2002
Série 5 : 26 octobre 2007

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 69 464

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 9,76

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :
Série 5 : 7 115

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,96 %

Gestionnaire de portefeuille :

Placements NordOuest
& Éthiques S.E.C.

Taux de rotation du portefeuille

(du Fonds sous-jacent) :
29,40 %

Dépôt minimal :

500 \$

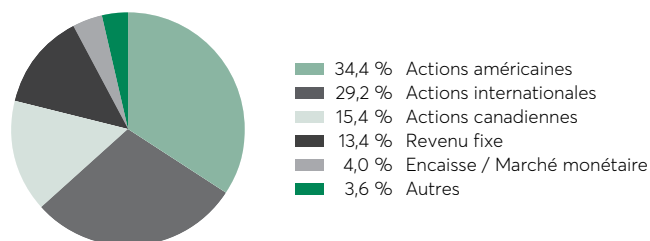
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille NEI Sélect croissance. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (20 %) et d'actions (80 %). Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds d'actions américaines ER NEI	20,7 %
Fonds d'actions internationales ER NEI	11,8 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI	10,3 %
Fonds des marchés émergents NEI	6,9 %
Fonds d'actions canadiennes ER NEI	6,5 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI	6,2 %
Fonds de valeur mondial NEI	6,0 %
Fonds de croissance mondiale NEI	5,9 %
Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI	5,1 %
Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI	5,0 %
TOTAL	84,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 15

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

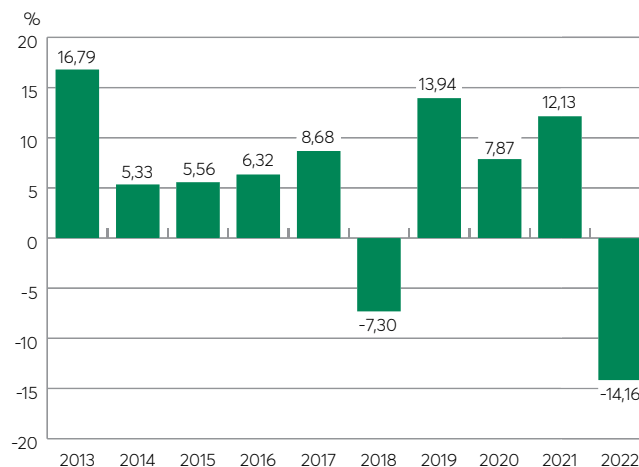
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 525 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2013, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CROISSANCE ER – NEI SÉLECT

(auparavant DSF FPG – Croissance – NEI Sélect)

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital et la sécurité.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CROISSANCE ER – NEI SÉLECT

(auparavant DSF FPG – Croissance – NEI Sélect)

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,96 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	1,00 %	1,00 %	1,10 %
Garantie 100/100 r		0,50 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 30 octobre 2000

Série 5 : 26 octobre 2007

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 29 252

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 7,34

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :

Série 5 : 3 987

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 3,21 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements

Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille

(du Fonds sous-jacent) :

22,66 %

Dépôt minimal :

500 \$

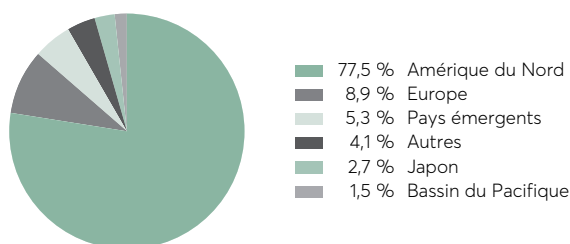
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille de croissance Franklin Quotentiel. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (20 %) et d'actions (80 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	10,8 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett	9,3 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	8,3 %
Fonds d'obligations essentielles plus Franklin Bissett	7,8 %
FINB FTSE Canada toutes capitalisations Franklin	7,0 %
Fonds américain de croissance des dividendes Franklin	6,5 %
Fonds d'actions essentielles canadiennes Franklin	5,6 %
Fonds d'actions essentielles internationales Franklin	5,4 %
Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin Bissett	5,3 %
FNB SPDR Portfolio S&P 500 Value	5,1 %
TOTAL	71,1 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 20

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

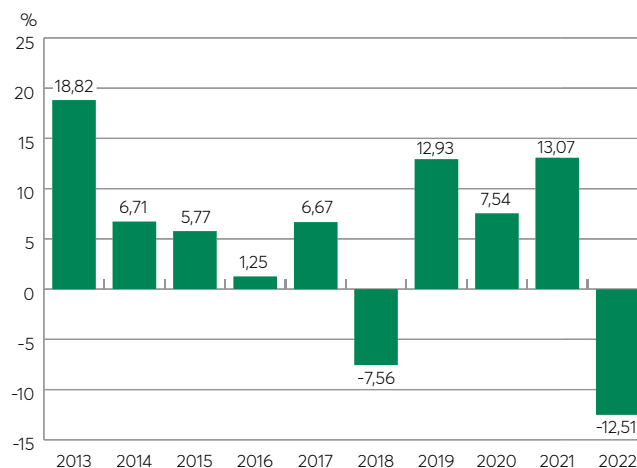
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 465 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2013, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.						
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	3,21 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %	1,20 %	1,10 %	S. O.
Garantie 100/100 r		0,70 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – REVENU DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 23 septembre 2019

Série 5 : 23 septembre 2019

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 82 144

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 5,46

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 15 035

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,66 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

74,55 %

Dépôt minimal :

500 \$

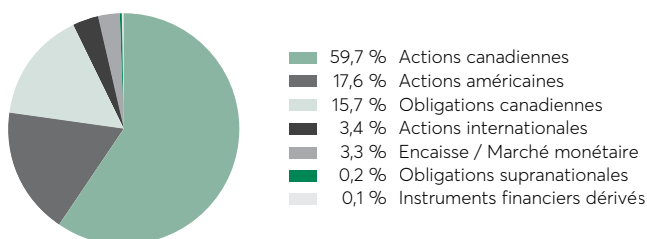
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Revenu de dividendes. Le Fonds sous-jacent investit dans des titres productifs de revenu qui peuvent inclure, entre autres, des titres de participation qui versent des dividendes, des obligations gouvernementales et d'entreprises, des titres de fiducies de revenu et d'autres titres, principalement d'émetteurs canadiens.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque Royale du Canada	5,4 %
Banque Toronto-Dominion	4,9 %
Enbridge	3,4 %
Chemin de fer Canadien Pacifique	3,3 %
Canadian Natural Resources	2,3 %
Microsoft Corporation	2,0 %
Oracle Corporation	2,0 %
Abbott Laboratories	1,9 %
Nutrien	1,9 %
Rogers Communications	1,8 %
TOTAL	28,9 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 391

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

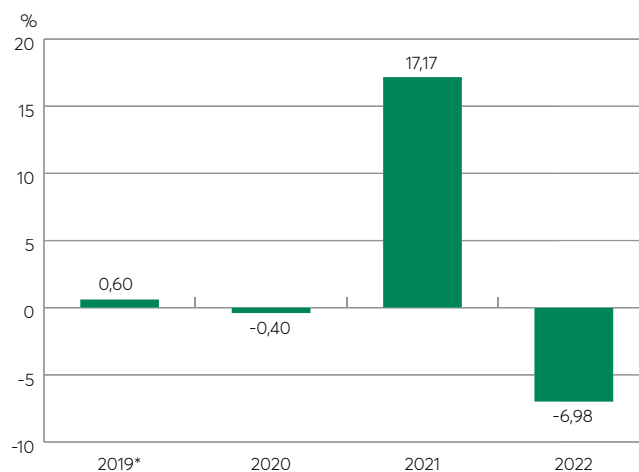
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 23 septembre 2019 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 092 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,7 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 23 septembre 2019, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – REVENU DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu de dividendes et une croissance de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.						
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – REVENU DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,66 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %	1,00 %	1,00 %	S. O.
Garantie 100/100 r		0,65 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – DIVIDENDES CANADIENS – NEI

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012

Série 5 : 24 septembre 2012

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 10 235

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 9,74

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :

Série 5 : 1 050

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 3,05 %

Gestionnaire de portefeuille :

Placements NordOuest
& Éthiques S.E.C.

Sous-conseiller de portefeuille :

Lincluden Investment Management
Limited

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

12,90 %

Dépôt minimal :

500 \$

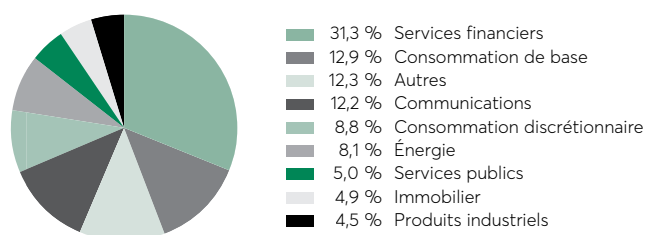
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds de dividendes canadiens NEI. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions ordinaires canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque Toronto-Dominion	5,1 %
Banque Royale du Canada	4,8 %
Power Corporation du Canada	3,5 %
Hydro One	3,2 %
Rogers Communications	3,2 %
Banque Scotia	2,8 %
BCE	2,6 %
Québecor	2,5 %
Pembina Pipeline Corporation	2,5 %
Intact Corporation financière	2,5 %
TOTAL	33,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 66

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

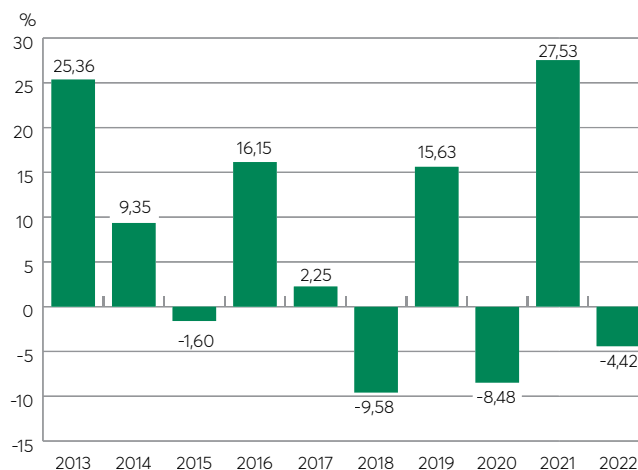
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 septembre 2012 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 948 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,7 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2013, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – DIVIDENDES CANADIENS – NEI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui cherche un équilibre entre son revenu actuel et une croissance de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants:	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants:	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – DIVIDENDES CANADIENS – NEI

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	3,05 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,65 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 5 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 87

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 5,45

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 16

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,88 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

210,82 %

Dépôt minimal :

500 \$

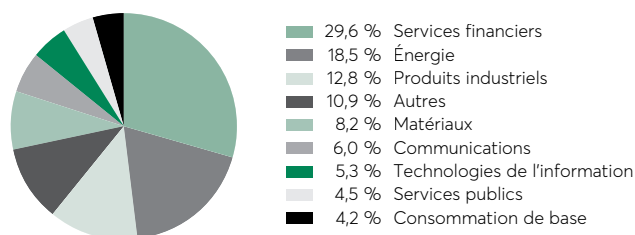
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions canadiennes. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes de grande capitalisation.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque Royale du Canada	6,0 %
Banque Toronto-Dominion	5,8 %
Enbridge	4,1 %
Chemin de fer Canadien Pacifique	4,0 %
Canadian Natural Resources	3,9 %
Banque de Montréal	3,7 %
Suncor Énergie	3,5 %
Rogers Communications	2,9 %
Constellation Software	2,8 %
TC Énergie	2,7 %
TOTAL	39,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 65

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

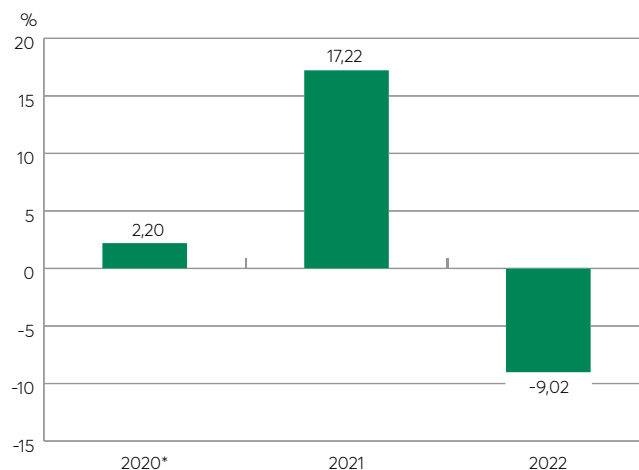
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 090 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 3 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme en investissant dans un fonds d'actions canadiennes de base.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,0 % Moins de 5 ans 2,5 % Moins de 6 ans 2,0 % 6 ans ou plus 0,0 %	

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,88 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,70 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – JARISLOWSKY FRASER

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 5 décembre 2005

Série 5 : 26 octobre 2007

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 86 225

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 9,23

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 9 344

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,92 %

Gestionnaire de portefeuille :

Jarislowsky, Fraser Limitée

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

14,77 %

Dépôt minimal :

500 \$

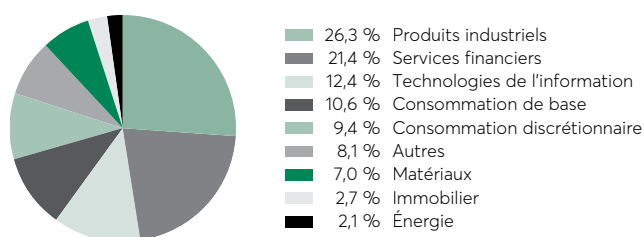
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes Jarislowsky Fraser. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes sociétés canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	8,0 %
Fonds d'actions spéciales Jarislowsky Fraser	7,1 %
Banque Scotia	5,0 %
Brookfield Corporation	4,4 %
Groupe CGI	4,1 %
WSP Global	3,9 %
Thomson Reuters Corporation	3,9 %
Intact Corporation financière	3,7 %
Alimentation Couche-Tard	3,6 %
Restaurant Brands International	3,6 %
TOTAL	47,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 35

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

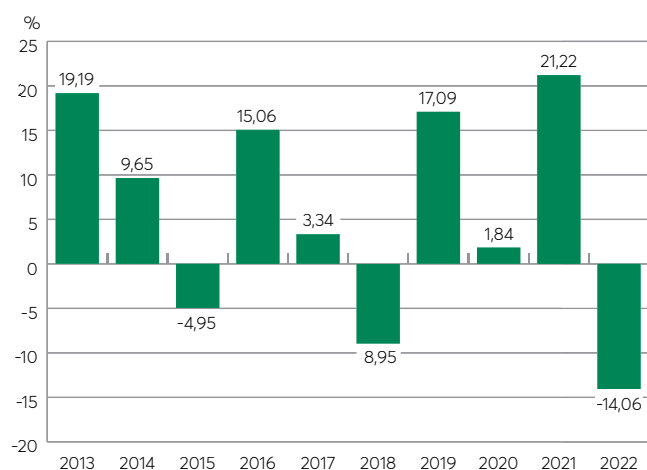
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 567 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2013, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – JARISLOWSKY FRASER

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – JARISLOWSKY FRASER

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,92 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %	1,20 %	1,10 %	S. O.
Garantie 100/100 r		0,70 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FIDELITY FRONTIÈRE NORD^{MD}

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 1^{er} décembre 2008

Série 5 : 1^{er} décembre 2008

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 15 845

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 15,39

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 1 030

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 3,21 %

Gestionnaire de portefeuille :

Investissements Fidelity Canada

Taux de rotation du portefeuille :

8,04 %

Dépôt minimal :

500 \$

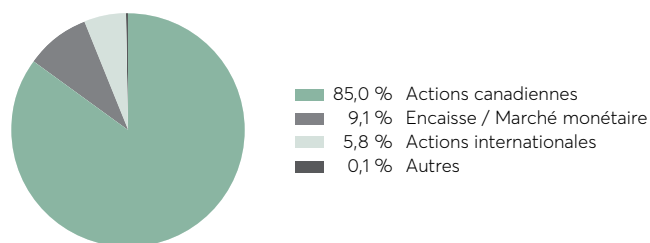
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD}. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites, moyennes et grandes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque Royale du Canada	6,4 %
Banque Toronto-Dominion	4,8 %
Chemin de fer Canadien Pacifique	4,7 %
Rogers Communications	4,3 %
Canadian Natural Resources	3,6 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,3 %
Groupe CGI	3,2 %
Alimentation Couche-Tard	3,1 %
Dollarama	3,1 %
Intact Corporation financière	2,7 %
TOTAL	39,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 120

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

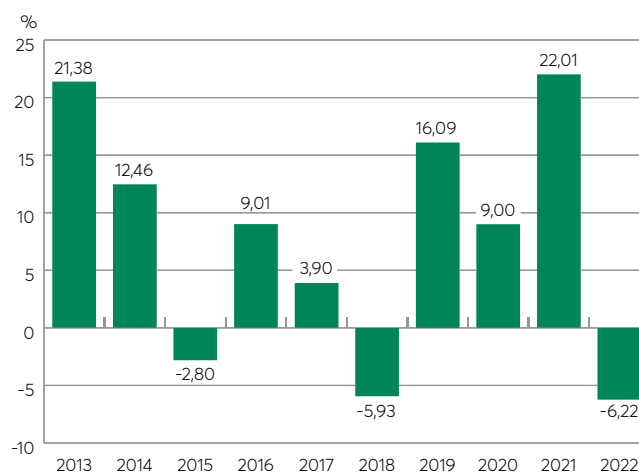
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 1^{er} décembre 2008 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 3 078 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 8,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2013, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



^{MD} Fidelity Frontière Nord est une marque déposée de FMR Corp.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FIDELITY FRONTIÈRE NORD^{MD}

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital et un risque modéré.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FIDELITY FRONTIÈRE NORD^{MD}

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	3,21 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %			S. O.
Garantie 100/100 r		0,85 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN BISSETT

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 avril 2000
Série 5 : 26 octobre 2007

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 8 012

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 17,46

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :

Série 5 : 459

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,97 %

Gestionnaire de portefeuille :

Gestion de placements
Franklin Bissett

Taux de rotation du portefeuille

(du Fonds sous-jacent) :

14,45 %

Dépôt minimal :

500 \$

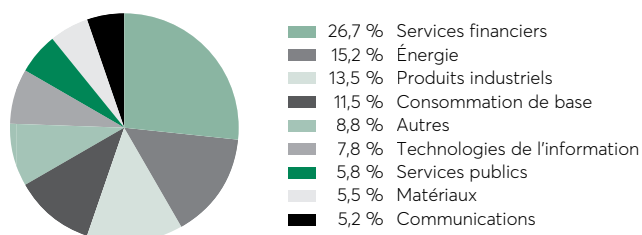
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de moyennes et de grandes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque Toronto-Dominion	5,6 %
Banque Royale du Canada	5,4 %
Brookfield Corporation	5,1 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,4 %
Alimentation Couche-Tard	4,3 %
Mines Agnico Eagle	4,2 %
Banque Scotia	4,1 %
Chemin de fer Canadien Pacifique	3,5 %
Metro	3,2 %
Fortis	3,1 %
TOTAL	42,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 43

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

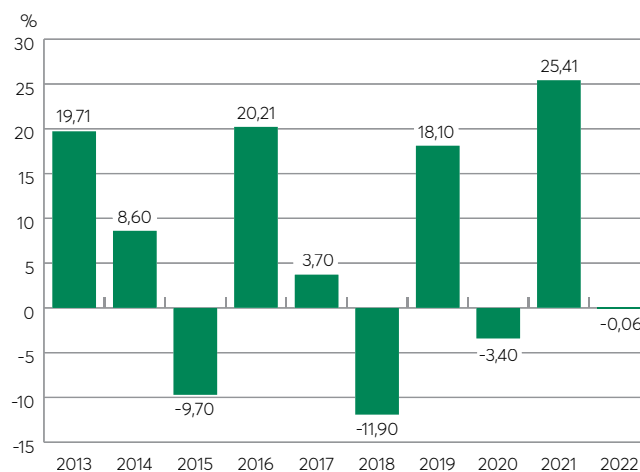
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 998 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,7 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2013, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN BISSETT

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants:	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants:	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN BISSETT

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,97 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,85 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :
Fonds : 11 décembre 2006
Série 5 : 26 octobre 2007

Valeur totale (en milliers) :
Série 5 : 4 905

Valeur liquidative par Part :
Série 5 : 6,84

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :
Série 5 : 717

Ratio des frais de gestion (RFG) :
Série 5 : 3,28 %

Gestionnaire de portefeuille :
Placements NordOuest
& Éthiques S.E.C.

Sous-conseiller de portefeuille :
Laurus Investment Counsel Inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :
29,42 %

Dépôt minimal :
500 \$

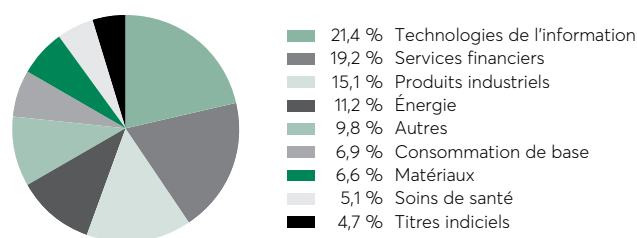
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation NEI. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Guardian Capital Group	6,5 %
Banque canadienne de l'Ouest	5,2 %
Kinaxis	5,0 %
Equitable Group	5,0 %
Premium Brands Holdings	4,9 %
Magnet Forensics	4,6 %
Cogeco	4,3 %
ATS	4,0 %
Headwater Exploration	3,9 %
Stella-Jones	3,7 %
TOTAL	47,1 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 31

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

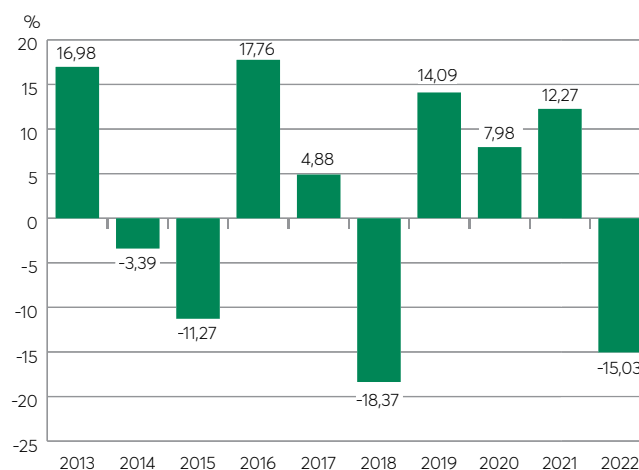
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 127 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 0,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2013, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	-----------------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital, mais qui peut tolérer des variations de valeur importantes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	3,28 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,60 %			S. O.
Garantie 100/100 r		0,90 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – SOCIÉTÉS À PETITE CAPITALISATION – FRANKLIN BISSETT

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 avril 2000
Série 5 : 26 octobre 2007

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 2 750

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 14,31

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :

Série 5 : 192

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 3,15 %

Gestionnaire de portefeuille :

Gestion de placements
Franklin Bissett

Taux de rotation du portefeuille

(du Fonds sous-jacent) :

17,45 %

Dépôt minimal :

500 \$

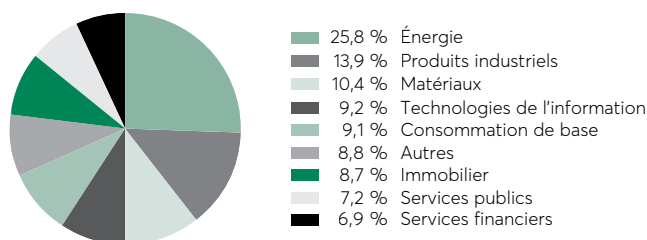
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds de sociétés à petite capitalisation Franklin Bissett. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites et moyennes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Headwater Exploration	4,1 %
WhiteCap Resources	3,4 %
Kelt Exploration	3,2 %
Topaz Energy	3,0 %
DRI Healthcare Trust	2,8 %
PHX Energy Services	2,8 %
Atco	2,6 %
Boyd Group Services	2,6 %
Jamieson Wellness	2,5 %
Equitable Group	2,5 %
TOTAL	29,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 49

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

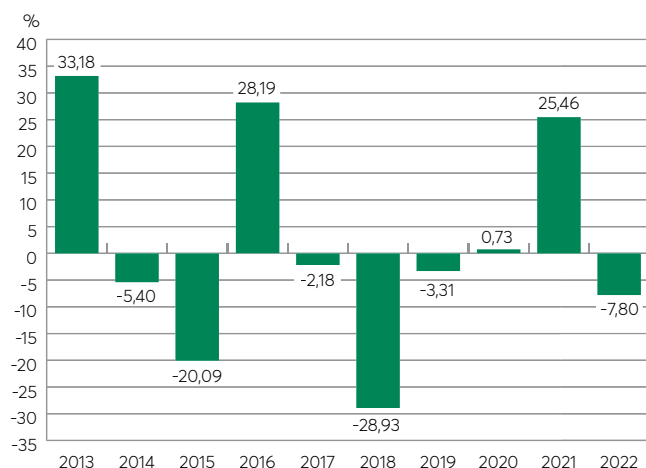
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 149 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 0,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2013, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 6 années au cours desquelles elle a diminué.



Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	-----------------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital, mais qui peut tolérer des variations de valeur importantes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. 														
Option A		<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais de rachat. 														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt. 														
Option B	<table border="0"> <tr> <td>Moins de 1 an</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans</td> <td>2,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>3 ans ou plus</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt. 														
Option C	<table border="0"> <tr> <td>Moins de 1 an</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans</td> <td>2,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>6 ans ou plus</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – SOCIÉTÉS À PETITE CAPITALISATION – FRANKLIN BISSETT

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	3,15 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,60 %			S. O.
Garantie 100/100 r		0,90 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 avril 2000
Série 5 : 26 octobre 2007

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 13 698

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 12,12

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 1 130

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,93 %

Gestionnaire de portefeuille :

MFS Gestion de placements
Canada Limitée

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

14,97 %

Dépôt minimal :

500 \$

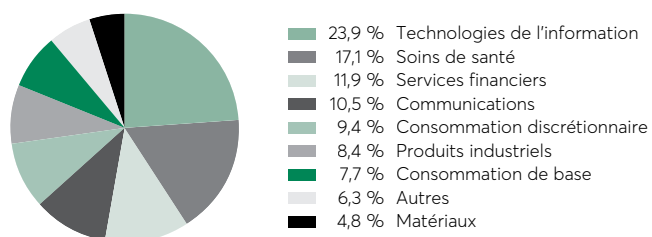
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions américaines Core MFS. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes entreprises américaines.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Microsoft Corporation	6,2 %
Alphabet Classe A	5,4 %
Apple	2,8 %
JPMorgan Chase & Company	2,6 %
Bank of America Corporation	2,4 %
Thermo Fisher Scientific	2,1 %
Johnson & Johnson	2,1 %
Fonds de placement immobilier American Tower Corporation	2,0 %
Visa	1,9 %
Alphabet Classe C	1,9 %
TOTAL	29,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 73

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

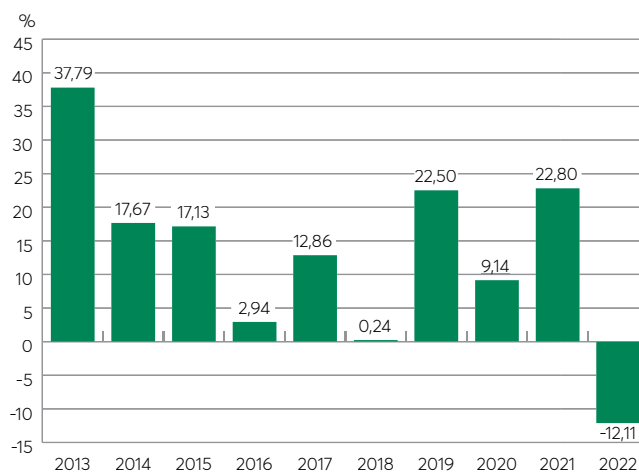
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 2 832 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 7,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2013, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants:	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants:	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,93 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,60 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,90 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 20 novembre 1995

Série 5 : 26 octobre 2007

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 7 676

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 13,71

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 560

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 3,05 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Wellington Management Canada ULC

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

26,66 %

Dépôt minimal :

500 \$

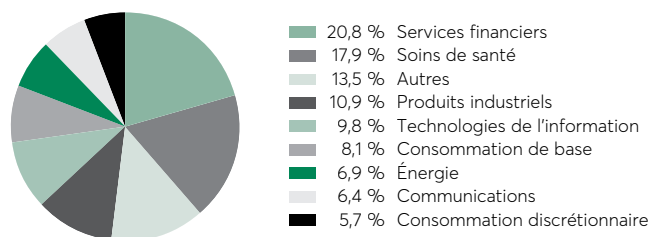
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions américaines valeur. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de moyennes et grandes entreprises américaines.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
JPMorgan Chase & Company	3,3 %
TotalEnergies	2,8 %
Pfizer	2,7 %
Chevron Corporation	2,6 %
UnitedHealth Group	2,4 %
Merck & Company	2,3 %
Elevance Health	2,2 %
AstraZeneca	2,2 %
Becton, Dickinson and Company	2,0 %
Cisco Systems	2,0 %
TOTAL	24,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 63

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

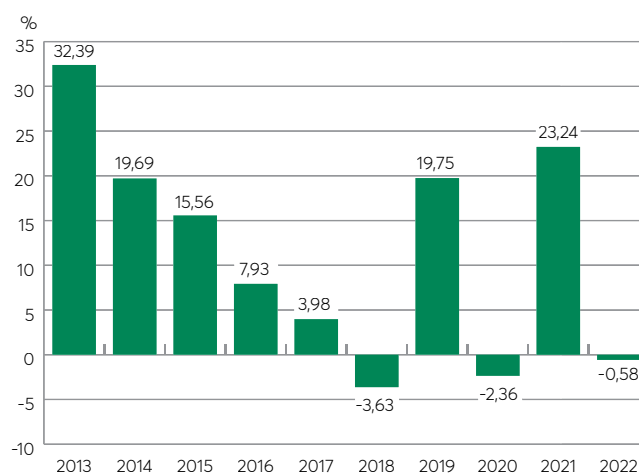
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 2 489 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2013, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.
Option A		
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants:	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants:	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,0 % Moins de 5 ans 2,5 % Moins de 6 ans 2,0 % 6 ans ou plus 0,0 %	

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	3,05 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %			S. O.
Garantie 100/100 r		0,85 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – MONDIAL DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012

Série 5 : 24 septembre 2012

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 5 873

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 9,66

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 608

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,76 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Mondrian Investment Partners Limited

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

54,14 %

Dépôt minimal :

500 \$

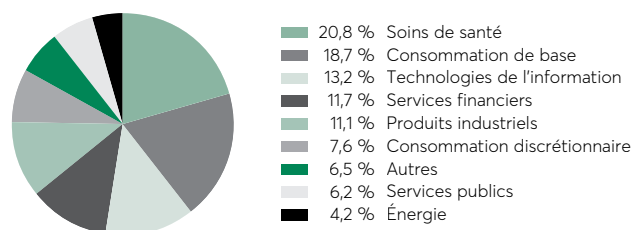
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Mondial de dividendes. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans les titres de participation partout dans le monde.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Enel SPA	3,5 %
AbbVie	3,5 %
Sundrug	3,5 %
Unilever	3,5 %
Wells Fargo & Company	3,4 %
Microsoft Corporation	3,3 %
Walmart	3,2 %
Johnson & Johnson	3,0 %
Lloyds Banking Group	3,0 %
Colgate-Palmolive Company	3,0 %
TOTAL	32,9 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 47

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

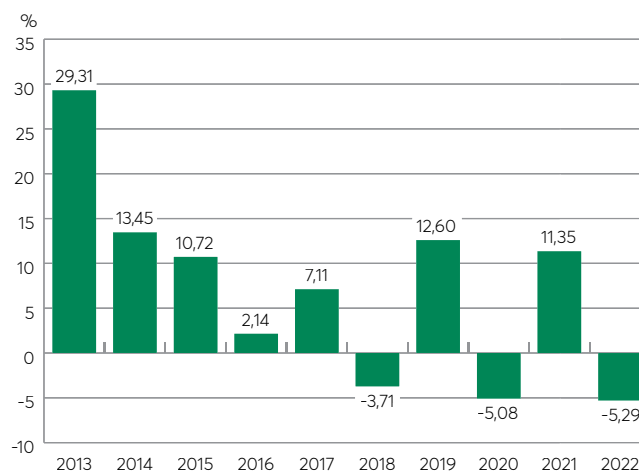
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 septembre 2012 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 932 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2013, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – MONDIAL DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne cherche un équilibre entre le revenu courant et la croissance de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants:	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants:	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – MONDIAL DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,76 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,65 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 23 septembre 2019

Série 5 : 23 septembre 2019

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 345

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 5,81

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 59

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,88 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Lazard Asset Management LLC

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

27,42 %

Dépôt minimal :

500 \$

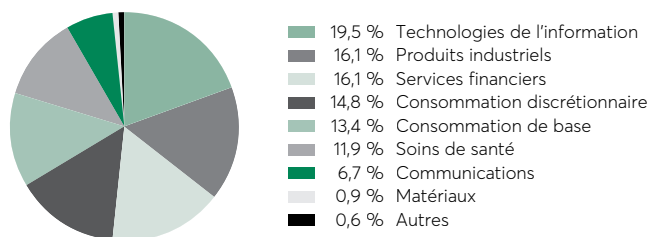
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions mondiales. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation et des titres connexes à des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Microsoft Corporation	3,5 %
Alphabet	3,0 %
Thermo Fisher Scientific	2,6 %
Johnson & Johnson	2,4 %
Accenture	2,4 %
Wolters Kluwer	2,2 %
Aon	2,2 %
Amazon.com	2,2 %
IQVIA Holdings	2,1 %
Booz Allen Hamilton Holding	2,1 %
TOTAL	24,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 67

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

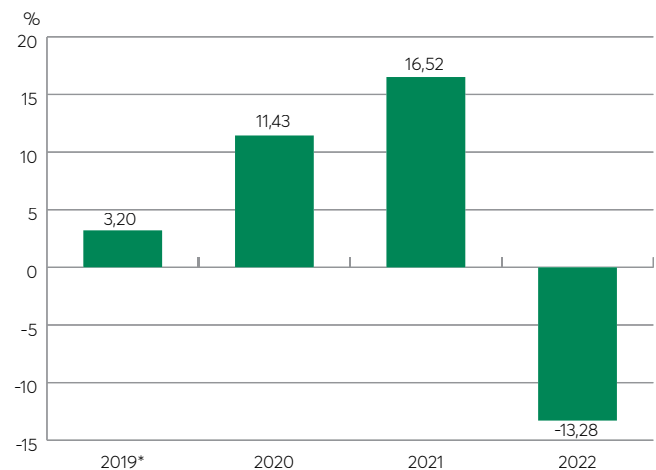
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 23 septembre 2019 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 162 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,7 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 23 septembre 2019, on note 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital tout en tolérant de faibles variations de valeur. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants:	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants:	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – DESJARDINS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,88 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,75 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – MFS

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 29 octobre 2007

Série 5 : 29 octobre 2007

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 39 816

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 6,95

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 5 729

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,89 %

Gestionnaire de portefeuille :

MFS Gestion de placements

Canada Limitée

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

22,86 %

Dépôt minimal :

500 \$

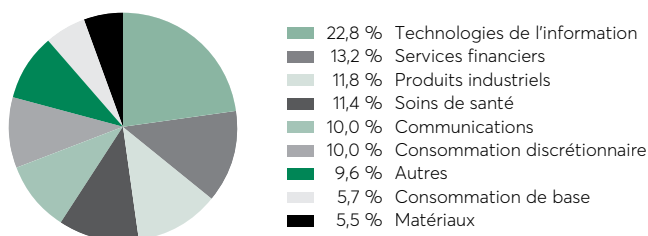
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds mondial de recherche MFS. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de sociétés américaines, européennes et asiatiques.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Microsoft Corporation	5,0 %
Alphabet	3,2 %
Amazon.com	2,8 %
Apple	1,8 %
Aon	1,6 %
Visa	1,5 %
Roche Holding AG	1,5 %
Salesforce.com	1,5 %
Adobe	1,5 %
Charles Schwab Corporation	1,4 %
TOTAL	21,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 128

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

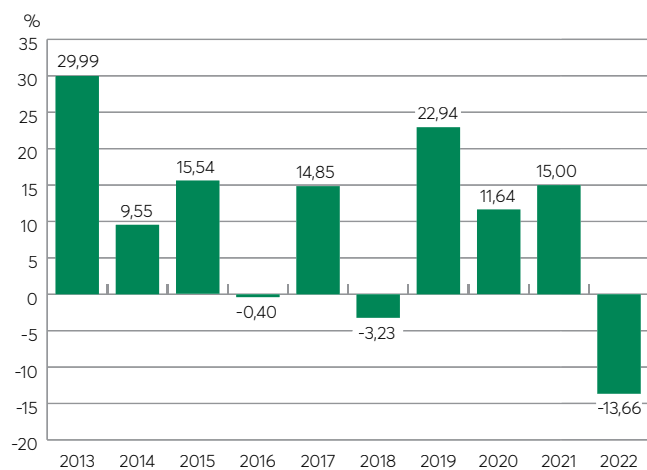
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 29 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 388 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2013, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – MFS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital tout en tolérant de faibles variations de valeur. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants:	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants:	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – MFS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,89 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %	1,40 %	1,35 %	S. O.
Garantie 100/100 r		0,75 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – ACTIONS MONDIALES CROISSANCE – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 28 novembre 2022

Série 5 : 28 novembre 2022

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 187

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 4,90

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 38

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 3,22 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Baillie Gifford Overseas Limited

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

27,22 %

Dépôt minimal :

500 \$

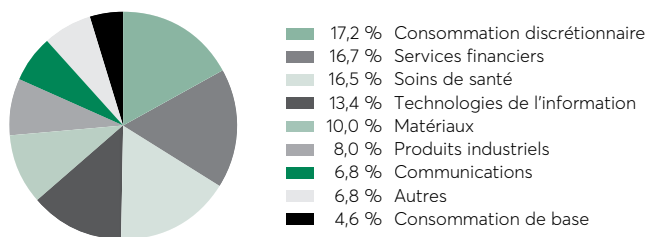
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions mondiales croissance. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation et des titres connexes à des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Elevance Health	4,3 %
Prosus	3,4 %
Martin Marietta Materials	2,9 %
Microsoft Corporation	2,8 %
Moody's Corporation	2,7 %
Reliance Industries	2,7 %
Service Corporation International	2,5 %
Alphabet	2,3 %
BHP Group	2,2 %
Arthur J. Gallagher & Company	2,2 %
TOTAL	28,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 90

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

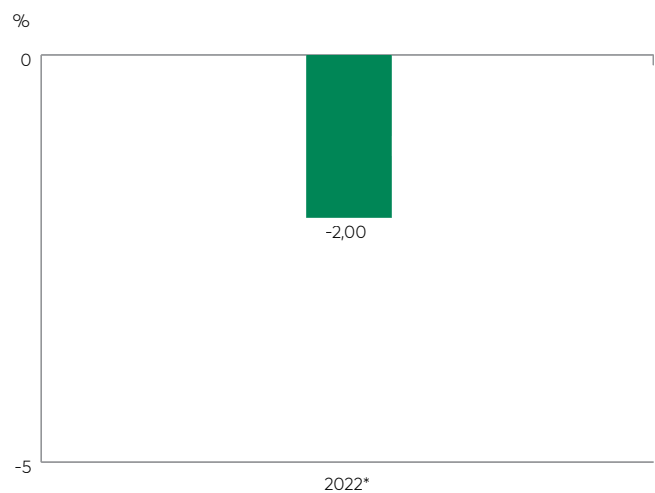
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 28 novembre 2022 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 980 \$. Cela correspond à un rendement moyen de -2,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de la dernière année pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 28 novembre 2022, on note 0 année au cours de laquelle la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES CROISSANCE – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES CROISSANCE – DESJARDINS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	3,22 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,75 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 20 novembre 1995

Série 5 : 26 octobre 2007

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 2 726

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 9,73

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 280

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,71 %

Gestionnaire de portefeuille :

MFS Gestion de placements

Canada Limitée

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

9,42 %

Dépôt minimal :

500 \$

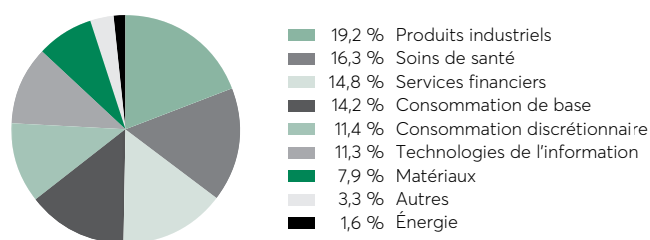
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions internationales MFS II. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes entreprises d'Europe et d'Extrême-Orient.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Nestlé	4,0 %
Schneider Electric	3,6 %
Roche Holding AG	3,2 %
Capgemini SE	2,6 %
Air Liquide	2,6 %
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton	2,5 %
Novo Nordisk	2,4 %
SAP SE	2,2 %
AIA Group	1,9 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,9 %
TOTAL	26,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 78

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

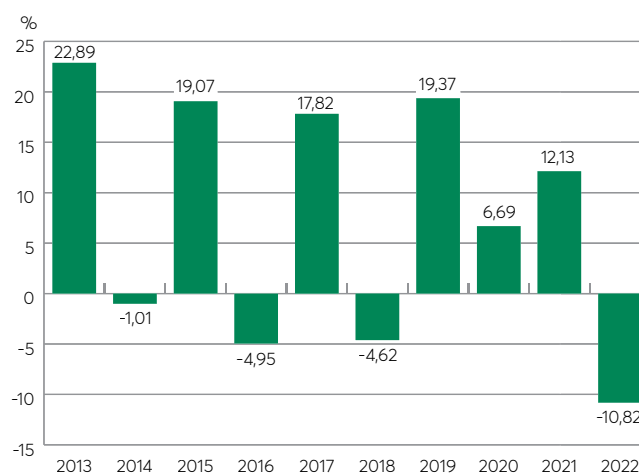
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 239 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2013, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants:	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants:	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,71 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,85 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES CROISSANCE – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012

Série 5 : 24 septembre 2012

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 3 044

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 12,18

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 250

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 3,10 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Baillie Gifford Overseas Limited

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

20,22 %

Dépôt minimal :

500 \$

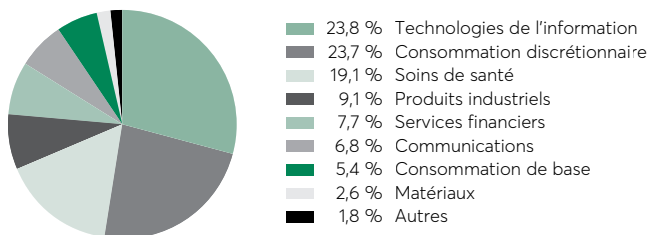
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des sociétés à grande capitalisation à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
ASML Holding	7,2 %
Kering	4,7 %
Moderna	4,5 %
Adyen	4,5 %
MercadoLibre	4,1 %
Genmab	3,8 %
Meituan	3,4 %
Argenx	3,4 %
Ferrari	3,3 %
M3	3,0 %
TOTAL	41,9 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 59

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

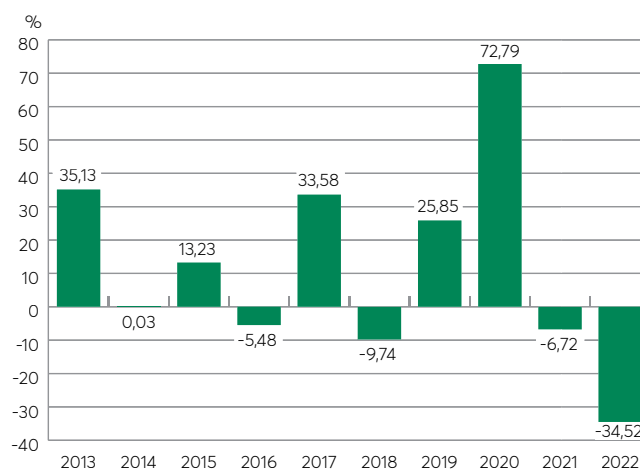
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 septembre 2012 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 2 436 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 9,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2013, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES CROISSANCE – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	-----------------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui cherche un équilibre entre le revenu courant et la croissance de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants:	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants:	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES CROISSANCE – DESJARDINS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	3,10 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %			S. O.
Garantie 100/100 r		0,85 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

Desjardins, un nom qui inspire confiance !

Le Mouvement Desjardins est le premier groupe financier coopératif au Canada et l'une des institutions financières les mieux capitalisées au pays.

Il jouit d'excellentes cotes de crédit comparables à celles de plusieurs grandes banques canadiennes et même internationales. Cela lui vaut notamment d'être reconnu parmi les institutions financières les plus solides dans le monde selon le magazine *The Banker*.

desjardinsassurancevie.com



Le document Contrat et notice explicative contient des renseignements importants sur les caractéristiques du Régime de fonds de placement garanti de Desjardins Sécurité financière – Helios et les Fonds de placement garanti DSF. De plus, le glossaire du document Contrat et notice explicative comprend des termes définis. Nous vous conseillons de lire ce document attentivement.

Les Fonds de placement garanti DSF sont établis par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Helios et Fonds de placement garanti DSF sont des marques de commerce déposées de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. Desjardins Assurances et son logo sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, employées sous licence.